

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

MIGRATION ET CONFLITS SOCIAUX EN CHINE

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE

PAR  
ALASSANE CAMARA

FÉVRIER 2023

## REMERCIEMENTS

J'exprime toute ma profonde gratitude à mes directeurs de mémoire, les professeurs Marlon Seror et Florian Mayneris, pour avoir accepté d'encadrer ce mémoire. Leurs grandes disponibilités et précieux conseils et orientations ont permis de réaliser ce travail.

J'aimerais remercier également le corps professoral du département des sciences économiques de l'UQAM pour son dévouement dans la formation des étudiants, ainsi qu'à Madame Martine Boisselle pour sa disponibilité à répondre à nos différentes préoccupations d'ordre administratif.

Finalement, mes remerciements vont à l'endroit de ma famille, en particulier mes parents, mes frères et sœurs et ma tante Somé Jeanne Tuhonon pour leur soutien multi-forme et indéfectible durant tout mon cursus. Qu'ils trouvent dans ce travail la récompense de leur soutien.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES . . . . .	v
LISTE DES TABLEAUX . . . . .	vi
RÉSUMÉ . . . . .	vii
INTRODUCTION . . . . .	1
CHAPITRE I	
REVUE DE LITTÉRATURE . . . . .	5
1.1 Déterminants des conflits sociaux . . . . .	5
1.1.1 Migration et conflits sociaux . . . . .	6
1.1.2 Chocs économiques et conflits sociaux . . . . .	7
1.1.3 Caractéristiques socio-économiques, problème de répartition et conflits sociaux . . . . .	9
1.1.4 Briseurs de grève et conflits sociaux . . . . .	10
1.2 Effets de la migration . . . . .	11
1.2.1 Effet sur les salaires . . . . .	11
1.2.2 Effet sur l'emploi . . . . .	12
1.2.3 Effet sur la productivité . . . . .	13
CHAPITRE II	
PRÉSENTATION DES DONNÉES . . . . .	14
2.1 Données sur les conflits sociaux . . . . .	14
2.2 Données sur la migration . . . . .	16
2.3 Annuaire statistique . . . . .	18
2.4 Sommaire des variables retenues . . . . .	18
2.5 Statistiques descriptives des données de conflits . . . . .	21
CHAPITRE III	

MÉTHODOLOGIE . . . . .	24
3.1 Présentation du modèle . . . . .	24
3.2 Description et justification des variables de contrôle . . . . .	25
3.3 Méthode d'estimation . . . . .	26
CHAPITRE IV	
RÉSULTATS . . . . .	28
4.1 Présentation des résultats de l'effet global de la migration . . . . .	28
4.2 Résultats de l'effet de la migration sur les composantes des conflits sociaux	34
CONCLUSION . . . . .	39
ANNEXE A	
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONFLITS ET DU FLUX MIGRATOIRE DANS LE TEMPS . . . . .	41
ANNEXE B	
STATISTIQUES DESCRIPTIVES COMPLÉMENTAIRES . . . . .	43
ANNEXE C	
LISTE DES TABLEAUX DES RÉSULTATS . . . . .	45
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	49

## LISTE DES FIGURES

Figure	Page
2.1 Types de secteurs ayant enregistré des conflits . . . . .	22
2.2 Motifs des conflits . . . . .	22
2.3 Types d'action . . . . .	23
A.1 Évolution du nombre de conflits par année . . . . .	41
A.2 Évolution du flux de migrants par année . . . . .	42

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
2.1 Statistiques descriptives des variables retenues pour l'analyse . . . . .	19
2.2 Statistiques descriptives : Nombre et caractéristiques des conflits . . . . .	21
4.1 Effet de la migration sur les conflits sociaux . . . . .	29
4.2 Effet de la migration sur les conflits sociaux : par secteur . . . . .	35
4.3 Effet de la migration sur les conflits sociaux : par motif . . . . .	37
4.4 Effet de la migration sur les conflits sociaux : par action menée . . . . .	38
B.1 Corrélation entre les variables . . . . .	43
B.2 Pourcentage des travailleurs dans les secteurs d'activité . . . . .	44
B.3 Proportion des motifs des conflits dans les types d'actions menées . . . . .	44
C.1 Effet de la migration sur les conflits sociaux : Utilisation de la moyenne comme mesure des variables d'intérêt . . . . .	46
C.2 Effet de la migration sur les conflits sociaux : Variables d'intérêt prises sans log et utilisation de la somme comme mesure . . . . .	47
C.3 Effet de la part des migrants sur les conflits sociaux . . . . .	48

## RÉSUMÉ

Le présent travail a pour objectif d'évaluer l'effet de la migration rurale-urbaine sur les conflits sociaux en Chine. Il existe de nombreux travaux sur la migration interne, mais aucun d'eux n'a étudié l'effet de la migration sur les conflits sociaux. Nous contribuons ainsi à la littérature économique. Pour mener à bien notre étude, nous utilisons un « micro-recensement » de la population de 2015, des micro-données longitudinales sur les conflits entre 2011 et 2015 et un annuaire statistique des villes. Nous regroupons ces données autour de 326 préfectures. Les moindres carrés ordinaires ont été utilisés dans ce mémoire pour estimer nos modèles linéaires. Les résultats montrent une corrélation positive et statistiquement significative entre migration rurale-urbaine et conflits sociaux en Chine. On constate également qu'il existe une hétérogénéité dans le lien entre migration et conflits suivant les secteurs et les causes des conflits.

Mots-clés : Migration rurale-urbaine, Conflits sociaux, Moindres carrés ordinaires, Chine.

## INTRODUCTION

Les questions liées à la migration interne sont aujourd'hui placées parmi les plus importantes et les plus sensibles dans le monde. Depuis 1978 en Chine, les réformes telles que l'introduction de la politique de « la porte ouverte » sous Deng Xiaoping, l'ouverture des frontières aux investissements directs étrangers dans les zones littorales et l'assouplissement des règles du système *hukou*<sup>1</sup> ont déclenché un flux important de travailleurs migrants internes (Talbot, 2013). Les migrants représentent une part importante de la population et des travailleurs dans les villes. En effet, *Statista research department* (2022) révèle que plus de 20% de la population chinoise étaient des travailleurs migrants en 2019; et ces derniers représentaient environ 35% de la main-d'œuvre chinoise au cours de la même année. Leur nombre continue toujours d'augmenter.

Les travailleurs migrants subissent généralement de mauvais traitements sur le marché du travail (arriérés de salaire, absence d'assurance sociale, etc.), surtout ceux qui ne sont pas titulaires d'un *hukou* non-agricole (Cheng *et al.*, 2015). Ces mauvaises conditions de travail peuvent être à l'origine de multiples conflits sociaux en Chine. En effet, Lee (2007) montre que la présence d'arriérés de salaire alimente les troubles sociaux. Le *China Labour Bulletin* (CLB), qui fournit les données sur les conflits, note que plus de la moitié des conflits (55,13%) concernent les arriérés de salaire sur la période 2011-2015. Le CLB énumère près de 5367 mobilisations dans le pays entre 2011 et 2015. On enregistre 1358 conflits en 2014 et 2775 conflits en 2015, soit une hausse de 104,34%.

---

1. C'est un système d'enregistrement qui a été instauré en 1958 par le gouvernement chinois dans le but de limiter la migration interne. Il donne droit à son détenteur à de l'aide sociale dans son lieu d'enregistrement. De ce fait, la migration interne est limitée car les migrants qui ne détiennent pas un *hukou* local n'ont pas accès aux services publics (Facchini *et al.*, 2015).

Nous définissons un conflit social comme étant un désaccord sur des demandes qui concernent les relations de travail entre un employeur et ses employés et qui aboutissent à des mouvements sociaux tels que les manifestations, les grèves, les sit-in, etc. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la hausse de conflits en Chine : (1) la restructuration massive des entreprises étatiques. Lorsque ces entreprises fusionnent ou tombent en faillite, les conflits sont engendrés par les salariés licenciés et ceux qui réclament les arriérés de salaire. (2) la crise financière de 2008. Cette crise a créé une autre vague de conflits par la fermeture de nombreuses entreprises de petite et moyenne taille dans les zones côtières. Cela a certainement un impact sur les conditions de vie des travailleurs, surtout des travailleurs migrants, car leurs salaires et leurs assurances sociales demeurent souvent impayés. (3) les réformes économiques en Chine. Vu la hausse du nombre des migrants ruraux-urbains grâce à ces réformes, des migrants ont été embauchés pour effectuer des tâches pénibles sans aucune couverture sanitaire et sans aucun système d'indemnisation en cas d'accident. Le manque d'application des contrats de travail et le faible pouvoir syndical sont également autant de problèmes qui affectent le bien-être des travailleurs migrants et qui alimentent les conflits sociaux. La vulnérabilité des migrants pourrait laisser supposer un effet sur les conflits sociaux (Lee, 2007), si c'est la seule façon de faire valoir leurs droits, ou au contraire l'effet inverse, si ces migrants sont complètement opprimés. C'est au regard de ce qui précède que ce travail se donne pour objectif d'étudier le lien entre la migration et les conflits sociaux en Chine.

Il existe une littérature abondante sur les migrations internes en Chine, mais il n'existe pas d'études, à notre connaissance, qui portent sur la relation entre la migration et les conflits sociaux. Seuls les travaux de Lu *et al.* (2017) et de Lu (2019) analysent le lien entre la migration et les actions collectives, mais les auteurs s'intéressent aux conflits ruraux plutôt qu'aux conflits sociaux dans les villes de destination. Ce mémoire contribue ainsi à la littérature économique sur l'effet de la migration rurale-urbaine en Chine.

Les immigrants reçoivent souvent des salaires moins élevés que les travailleurs non migrants. Et cela a deux implications possibles : (i) les migrants sont potentiellement plus enclins à réclamer de meilleures conditions de travail (effet positif sur les conflits sociaux); (ii) le fait qu'ils soient moins payés peut provenir en partie du fait qu'ils acceptent des salaires plus faibles, ce qui implique qu'ils peuvent être utilisés comme briseurs de grève (effet négatif sur les conflits sociaux). En acceptant de moindres salaires, ces migrants sont embauchés en remplacement des travailleurs non migrants et cela réduit considérablement les mouvements sociaux. Aussi, si les travailleurs syndiqués ne veulent pas perdre leur emploi au profit de briseurs de grèves, ils sont amenés à reconsidérer leur position face aux manifestations. L'effet de la migration sur les conflits paraît ambigu. Il est ainsi important de se pencher sur cette question.

Cette recherche utilise trois bases de données, à savoir un « micro-recensement » de la population de 2015 qui permet de mesurer la migration rurale-urbaine, des micro-données longitudinales sur les conflits entre 2011 et 2015 issues du *China Labour Bulletin*, qui est une organisation non gouvernementale, et un annuaire statistique des villes. Nous travaillons à l'échelle des villes chinoises, car les conflits sont disponibles au niveau des villes. Nous utilisons aussi dans ce mémoire un modèle linéaire avec comme variable dépendante les conflits et comme variable indépendante d'intérêt la migration rurale-urbaine. Nous tenons compte également des déterminants fondamentaux des conflits sociaux tels que le salaire, l'emploi, la population et le taux de chômage. Nous utilisons, dans ce mémoire, les moindres carrés ordinaires comme méthode d'estimation. Après estimation, les résultats montrent que la migration est positivement corrélée aux conflits sociaux en Chine. On note aussi une hétérogénéité dans le lien entre migration et conflits suivant les secteurs et les causes des conflits. En effet, la migration est positivement et significativement corrélée aux conflits dans les secteurs de construction, de manufacture, de services et de transport et logistique. Elle n'a aucun effet par contre sur les conflits provenant des secteurs de l'éducation et des mines. En

termes de motifs, les résultats montrent qu'une hausse du nombre de migrants par habitant entraîne une hausse du nombre de conflits par habitant liés aux arriérés de salaire, à la hausse salariale, au licenciement et à la rémunération. Il n'y a pas d'effet de la migration par contre sur les conflits dûs à l'assurance sociale.

Le reste du mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier aborde la revue de littérature fondée sur des recherches antérieures. Ensuite, le deuxième chapitre présente les données qui seront exploitées pour répondre à la question de recherche. La question de la méthodologie est abordée au troisième chapitre. Et enfin, le quatrième chapitre expose les résultats et une analyse détaillée de ces résultats. Nous terminons par une conclusion.

## CHAPITRE I

### REVUE DE LITTÉRATURE

L'objectif de ce chapitre est de faire une revue de la littérature sur la migration et les conflits sociaux. Dans un premier temps, nous allons présenter les déterminants des conflits sociaux que nous avons regroupés en quatre volets à savoir la migration, les chocs économiques, les caractéristiques socio-économiques et les briseurs de grèves. Nous verrons dans un second temps quelques études empiriques sur les effets de la migration interne.

#### 1.1 Déterminants des conflits sociaux

Selon [Oberschall \(1978\)](#), les conflits sociaux engagent toujours une action collective entre deux parties : une partie qui est contre les changements annoncés et l'autre qui veut imposer ce changement.

Plusieurs théories permettent d'expliquer les actions collectives. Dans sa théorie intitulée « *La logique de l'action collective* », [Olson \(1965\)](#) montre que partager un intérêt commun n'est pas suffisant pour déclencher un conflit car la décision de faire des mouvements sociaux revient uniquement à l'individu. Ce dernier fait une comparaison coût/avantage avant de prendre sa décision. La théorie « *Exit, voice and loyalty* » de [Hirschman \(1970\)](#) soutient que lorsqu'un individu n'est pas satisfait de sa situation, trois choix s'offrent à lui. En effet, (i) il peut décider de partir, (ii) il consent aux dé-

cisions de l'autorité ou (iii) il peut décider de revendiquer. Seul le dernier point peut engendrer des conflits entre les différentes parties. La théorie « *voice* » peut facilement se transformer en conflits dans le cas des migrants, qui sont plus disposés de faire valoir leurs droits que par des mouvements sociaux.

Il existe une littérature abondante sur les conflits sociaux. En effet, la recherche sur les conflits sociaux a fait l'objet de nombreux travaux tant chez les historiens, les sociologues que chez les économistes. Ainsi, certains chercheurs ont mis en évidence certains facteurs tels que la migration et les chocs économiques, comme pouvant expliquer la différence du nombre de conflits sociaux observée dans les villes. D'autres auteurs ont aussi expliqué les conflits sociaux par des facteurs liés aux caractéristiques socio-économiques de la population et aux briseurs de grèves. Nous expliquerons plus en détail ces différents déterminants dans les sous-sections suivantes.

### 1.1.1 Migration et conflits sociaux

Dans la littérature, l'article le plus proche de notre travail est celui de [Tolnay et al. \(2018\)](#), qui porte sur les États-Unis. Les auteurs utilisent des données de 333 communautés d'Afro-Américains et trouvent que la migration nette entre 1950 et 1960 a un effet positif sur l'apparition de sit-in au début de l'année 1960. Toujours dans le même contexte américain, [Karadja et Prawitz \(2019\)](#) étudient les effets politiques de l'émigration massive vers les États-Unis en utilisant des données suédoises. Les auteurs trouvent que l'émigration contribue à la hausse des mouvements sociaux tels que les grèves. A la différence de ces articles, notre travail contribue de trois manières à la littérature. Nous nous intéressons à toutes les formes des conflits sociaux plutôt qu'aux sit-in et aux grèves uniquement, nous utilisons des données plus récentes et le contexte chinois est retenu comme notre espace d'étude.

En Chine, [Lu et al. \(2017\)](#) analysent le rôle de l'émigration dans le façonnement de

la résistance populaire. Ils prennent le cas des manifestations à Wukan en septembre 2011 et trouvent que l'émigration favorise la résistance populaire du fait des multiples rôles que jouent les migrants et les migrants de retour. Dans cette même logique, [Lu \(2019\)](#) montre que la migration stimule la résistance collective non institutionnalisée en Chine rurale. Malgré cette littérature, on en sait très peu sur le lien entre migration rurale-urbaine et conflits sociaux. Les deux cas d'études sus-cités s'intéressent plutôt à l'émigration et aux conflits ruraux.

Ces différents auteurs expliquent l'effet positif de la migration sur les mouvements sociaux par la croissance démographique et la présence des organisations locales. En effet, ils montrent que les localités avec une grande population noire sont plus enclines aux conflits sociaux, car fournissent plus de monde aux mouvements sociaux, que les localités avec des populations plus petites. Les organisations syndicales, quant à elles, facilitent et renforcent les mobilisations de droits civiques. Les auteurs soutiennent aussi que la migration cause des conflits sociaux du fait que les migrants arrivent à diffuser plus facilement les informations qu'ils détiennent et communiquent à distance avec les migrants de retour. Ils s'engagent aussi directement dans la politique afin de guider les citoyens dans leurs luttes. Plus généralement, le présent travail aide à comprendre dans la sous-section suivante l'effet d'autres chocs économiques sur les conflits sociaux.

### 1.1.2 Chocs économiques et conflits sociaux

[Bazzi et Blattman \(2014\)](#) soulignent que les chocs négatifs sont corrélés aux conflits sociaux. En effet, ils trouvent dans leurs travaux que la baisse des prix internationaux des produits de base entraîne une hausse des conflits sociaux. Parlant de conflits sociaux, les auteurs font plutôt allusion aux guerres civiles. Dans le même ordre d'idée, [Berman et al. \(2017\)](#) soulignent qu'une hausse des prix des matières premières est corrélée avec la probabilité de survenance des conflits dans les territoires produisant ces matières premières. Étant donné que les chocs de prix occasionnent les conflits, si les migrants font

baisser le prix des services à forte intensité d'immigrants alors cela implique qu'une forte présence de migrants conduit à plus de conflits sociaux.

[Dal Bó et Dal Bó \(2011\)](#) analysent l'effet des chocs économiques et des politiques sur l'intensité des conflits sociaux et trouvent que « *les chocs positifs sur les industries à forte intensité de main-d'œuvre réduisent les conflits sociaux, tandis que les chocs positifs sur les industries à forte intensité de capital les augmentent* ». De même, dans un contexte politique vulnérable, des conflits armés peuvent éclater suite aux troubles sociaux occasionnés par des chocs économiques tels que la hausse des prix ([Blattman et Miguel, 2010](#); [Lagi et al., 2011](#)). La bonne gestion des ressources joue un rôle important dans le façonnement de la vulnérabilité des pays aux conflits ([Ross, 2004](#); [Thies, 2010](#)).

En Chine, l'étude de [Campante et al. \(2019\)](#) est pertinente pour notre recherche en ce sens qu'elle utilise des données issues du CLB sur les conflits sociaux. Les auteurs étudient l'impact des chocs économiques sur les conflits de 2013 à 2015 et trouvent qu'une baisse drastique des exportations entraîne une hausse significative des incidents de grèves du travail. Ils montrent aussi qu'il s'agit d'un effet direct. L'effet estimé demeure stable avec l'utilisation des variables de contrôle supplémentaires telles que le niveau d'éducation et les technologies d'information et de communication. Cependant, les auteurs ne prennent pas en compte l'effet de la migration. Ainsi, nous contribuons à la littérature économique en étudiant la relation entre la migration et les conflits sociaux en Chine.

L'immigration pourrait être considérée comme un choc économique. Au regard donc de la littérature, on pourrait dire que plus de migrants entraînent un effet ambigu sur les conflits sociaux.

### 1.1.3 Caractéristiques socio-économiques, problème de répartition et conflits sociaux

En développant un modèle comportemental qui relie les conflits sociaux à la distribution des caractéristiques individuelles dans la société, [Esteban et Ray \(1999\)](#) montrent que le conflit social est étroitement lié à la distribution des caractéristiques telles que la richesse, l'ethnicité, la religion et l'idéologie politique. Plusieurs études trouvent également une corrélation positive entre l'inégalité des revenus et les conflits sociaux ([İmrohoroğlu et al., 2000](#); [Fajnzylber et al., 2002](#)). Par exemple, dans leur étude portant sur la distribution des revenus et les conflits, [İmrohoroğlu et al. \(2000\)](#) démontrent qu'une hausse des écarts de salaires entraîne des conflits sociaux plus sévères.

Quant à [Haslam et Tanimoune \(2016\)](#), ils trouvent que le niveau de la pauvreté est associé à des niveaux plus élevés de conflits sociaux. En revanche, des auteurs tels que [Kitschelt et al. \(2007\)](#) s'accordent sur le fait que l'effet de la pauvreté sur la probabilité de survenance des mouvements sociaux est ambigu car selon ces auteurs, les individus n'ont pas suffisamment d'incitations matérielles pour faire face aux obstacles des actions collectives. Leur priorité est plutôt la survie. Les conflits sociaux sont associés à la richesse relative et au niveau d'éducation de la population ([Vargas-Hernández, 2006](#); [Canel et al., 2010](#)). Les populations plus instruites ont cette facilité de porter les différends devant les instances judiciaires et cela permet d'attirer plus de monde pour lutter pour leur cause.

Dans notre travail, nous contrôlons le salaire moyen et le taux de chômage plutôt que l'écart, l'inégalité de revenu ou le niveau de pauvreté, par manque de données et du fait de la complexité dans les calculs d'écart ou d'inégalité de revenu. On s'attend à ce que plus le salaire moyen augmente, moins on a de conflits sociaux. Contrairement au salaire moyen, on s'attend à ce qu'un niveau élevé du taux de chômage augmente le nombre de conflits.

#### 1.1.4 Briseurs de grève et conflits sociaux

Le rôle des briseurs de grèves est aussi traité dans la littérature sur les conflits sociaux. Avant la législation du travail des années 1930 aux États-Unis, le bris de grève était une bonne opportunité pour les employeurs américains. Les briseurs de grève ou travailleurs de remplacement étaient fortement corrélés positivement à la probabilité que l'employeur remportât la grève (Norwood, 2002). En prenant l'exemple de l'affrontement entre les mineurs et la *Black Diamond Coal Company* dans la communauté montagnarde occidentale de Mansfield au cours de la dernière décennie du 19ème siècle, Arnesen (2003) considère les briseurs de grèves comme un instrument pour casser les luttes syndicales. En effet, l'entreprise avait recruté un grand nombre d'Afro-Américains pour remplacer les hommes blancs syndiqués qui travaillaient majoritairement dans les usines afin de réduire les manifestations. Les employés brimés ont donc qualifié les briseurs de grève noirs de menaces dangereuses pour leurs moyens de subsistance et leur pouvoir collectif.

Rosenbloom (1998) utilise un échantillon de plus de 2000 grèves de 1881 à 1894 aux États-Unis dans le but d'étudier les sources de variation dans le recrutement des briseurs de grèves. L'auteur examine plus précisément les variations géographiques, industrielles et temporelles et trouve que l'emploi des briseurs de grève ne dépend pas du cycle économique, ni de la région, ni de la taille de la ville. Il mentionne plutôt que le recours aux briseurs de grève était corrélé au secteur d'activité, à l'autorisation des syndicats et à l'ampleur des grèves. Nous pouvons déduire que la hausse du phénomène des briseurs de grèves n'est pas fonction de la situation géographique et de la taille de la ville mais plutôt du secteur d'activité des migrants, du poids de l'organisation syndicale et de la tournure que prennent les grèves.

En analysant une éventuelle solidarité inter-raciale entre les villes, Brown et Boswell (1995) comparent 16 villes américaines ayant participé à la grève de la sidérurgie de

1919 et trouvent qu'il y a une solidarité inter-raciale dans les villes à fortes organisations syndicales et qui ont des gouvernements non répressifs. En revanche, dans les villes avec des proportions plus élevées de migrants noirs et des syndicats faibles, on assiste plutôt à une ascension des briseurs de grève noirs. Cela suggère que la migration entraîne une hausse du phénomène des briseurs de grèves, et cette hausse est plus soutenue selon l'origine des migrants et le pouvoir des syndicats. Par contre, selon [Brahmachari \(2016\)](#), la diversité raciale et linguistique est très susceptible de déclencher un conflit social.

Nous notons que les briseurs de grèves peuvent être des populations différentes de celles des travailleurs habituels. Dans un contexte différent (mauvaise condition de travail, population très vulnérable, faible niveau d'instruction...), les migrants pourraient être de ce type de population.

## 1.2 Effets de la migration

Plusieurs études empiriques se sont concentrées sur l'effet de l'immigration. Étant donné que la plupart des conflits sociaux se sont déroulés sur le marché du travail, notre analyse sur les effets de la migration se portera sur les salaires, l'emploi et la productivité. Les désaccords sur des questions liées aux conditions d'emploi, aux salaires et aux inégalités de revenus sont à l'origine de la plupart des conflits sociaux ([Smith, 2006](#); [Card, 2009](#)). Les travailleurs, à travers des mouvements sociaux, dénoncent ces différentes formes d'irrégularités du marché du travail afin d'obtenir de meilleures conditions de vie et de travail.

### 1.2.1 Effet sur les salaires

La littérature sur les migrations internes tend à trouver des effets mitigés sur les salaires. En effet, sur le marché du travail local, [Boustan \*et al.\* \(2010\)](#) trouvent que l'effet de l'immigration sur les gains horaires des résidents existants est minime. En revanche,

l'immigration a plus incité certains à déménager et d'autres à perdre des semaines de travail. Spécifiquement en Chine, [De Sousa et Poncet \(2011\)](#) utilisent des données de panel au niveau provincial sur la période 1995-2007 et trouvent un effet négatif de la migration sur les salaires chinois. Dans le même sens, [Ge et Yang \(2014\)](#) montrent que la migration a fait baisser les salaires des non qualifiés en milieu urbain de 20% dans les années 1990 et 2000. Quant à [Imbert \*et al.\* \(2022\)](#), ils trouvent que la migration contribue à faire baisser le coût de la main d'oeuvre.

En revanche, [Combes \*et al.\* \(2015\)](#), en analysant les externalités de la migration interne en Chine, trouvent que la migration interne a une influence positive sur le salaire des natifs. [Han et Li \(2017\)](#) trouvent également le même le résultat. Contrairement à l'effet substitution trouvé dans la littérature, ces auteurs montrent que la migration interne a un effet complémentaire sur le salaire des non migrants. Cela s'explique par le fait que les migrants sont embauchés pour compléter les effectifs au regard de la forte ségrégation des emplois qui existe entre les migrants et les non migrants.

Les salaires étant sources de conflits, les effets controversés de la migration sur les salaires nous amènent à dire que la migration pourrait avoir des effets ambigus sur les conflits sociaux.

### 1.2.2 Effet sur l'emploi

[Kerr \*et al.\* \(2015\)](#) s'intéressent aux immigrants qualifiés et soutiennent qu'une augmentation de l'emploi d'immigrants qualifiés conduit à une augmentation de l'emploi global de travailleurs qualifiés. [Malchow-Møller \*et al.\* \(2012\)](#), quant à eux, constatent que les immigrés se substituent aux natifs au sein des entreprises individuelles. [Kleemans et Magruder \(2018\)](#) étudient l'impact de la migration interne sur le marché du travail en Indonésie. Les estimations révèlent qu'une hausse d'un point de pourcentage de la part des migrants réduit l'emploi de 0,24 point de pourcentage. Les natifs peu

qualifiés sont ceux qui subissent le plus ces effets néfastes. En revanche, [Martins et al. \(2012\)](#) ne trouvent aucun effet des immigrants sur l'emploi des natifs en utilisant les données portugaises. Vu que l'effet des migrants sur l'emploi est ambigu, on pourrait dire à ce niveau que la migration entraîne des effets ambigus sur les conflits sociaux.

### 1.2.3 Effet sur la productivité

En utilisant les données longitudinales sur les entreprises manufacturières chinoises entre 2000 et 2006, [Imbert et al. \(2022\)](#) notent qu'une hausse de l'immigration entraîne une baisse de la productivité globale des facteurs en Chine. En revanche, [Mitaritonna et al. \(2017\)](#) analysent l'impact d'une augmentation de l'offre locale d'immigrants sur les résultats des entreprises manufacturières françaises couvrant la période 1995–2005 et trouvent qu'une hausse de la part de travailleurs immigrants augmente la productivité totale des facteurs des entreprises. L'effet sur la productivité est donc ambigu.

La question des salaires et/ou de l'emploi étant liée à la productivité, une hausse (respectivement une baisse) de productivité causerait une hausse (respectivement une baisse) des salaires et/ou de l'emploi. Et comme l'emploi et les salaires sont sources de conflits sociaux, cela implique que si les migrants ont un effet ambigu sur la productivité des facteurs, plus de migrants cause un effet ambigu sur les conflits sociaux.

## CHAPITRE II

### PRÉSENTATION DES DONNÉES

Pour mener à bien notre recherche sur les effets de la migration, nous utilisons les banques de données suivantes : le *China Labor Bulletin* (CLB), le «mini-recensement<sup>1</sup>» de 2015 et l'annuaire statistique des villes. La première base fournit les données de conflits, la deuxième nous donne la variable migration et certaines variables de contrôle. Nous avons enfin recours à l'annuaire statistique des villes pour compléter les variables de contrôle retenues pour cette étude. Cette section nous fournira plus d'informations sur les données que nous utilisons dans nos modèles d'estimation, de même que les bases desquelles elles ont été tirées.

#### 2.1 Données sur les conflits sociaux

Les données de conflits proviennent de la base *China Labor Bulletin* (CLB). Cette base de données comptabilise les évènements (manifestations, grèves, sit-in etc.) depuis janvier 2011. Sur la période 2011 à 2021, on enregistre 14 280 conflits répartis dans 328 préfectures<sup>2</sup> chinoises. Pour chaque conflit, le CLB enregistre la date, le lieu, une brève description de l'incident, le secteur d'activité dans lequel l'action des travailleurs s'est produite et le motif lié aux incidents.

---

1. Enquête représentative de la population à 1% de 2015.

2. Les préfectures sont une division administrative en Chine située immédiatement en dessous de la province. On dénombre actuellement 345 préfectures.

Jusqu'en 2017, c'est à partir des sources en ligne et médiatiques telles que *Sina Weibo*, *WeChat*, *Tianya*, *Baidu* et *Google* que le CLB tire quotidiennement ces informations. À titre d'exemple, nous pouvons citer quelques coupures de presse contenues dans le CLB : à Zibo dans le Shandong, plus de 1000 travailleurs protestent contre des arriérés de salaires dus par un conglomérat de charbon et d'acier le 31 décembre 2015. Le 9 septembre 2014, plus de 10 000 travailleurs d'un fournisseur d'Apple grèvent contre les réductions de prestations à Dongguan. Plus de 10 000 travailleurs de la *Lanyu Railroad Company* ont également manifesté en 2011 pour des salaires impayés. Étant donné que les données proviennent des sources médiatiques, quelques préoccupations méritent d'être soulignées. Il s'agit notamment de l'intervention étatique dans ces médias, la censure des médias faisant la propagande des mouvements sociaux. Ces deux aspects pourraient conduire à une représentation biaisée des conflits sociaux .

Cependant, cela n'affecte pas la fiabilité de la base CLB car il s'agit d'une combinaison de sources médiatiques conventionnelles ([Campante et al., 2019](#)). Ces derniers testent également la crédibilité de cette source de données en la corrélant avec des chiffres officiels sur des affaires de conflit du travail formellement soumises à l'arbitrage ou à la médiation. Selon les mêmes auteurs, les données du CLB sont régulièrement utilisées par les médias d'information d'autres pays pour analyser l'état des actions des travailleurs chinois. Elles ont été aussi utilisées par ces auteurs dans le cadre leur recherche sur les conséquences en économie politique du ralentissement des exportations en Chine. A notre connaissance, excepté cette étude, aucune autre a utilisé la base CLB en économie.

Dans le cadre de notre étude, nous fixons notre échantillon de 2011 à 2015 du fait de la forte baisse des événements après 2015. [Campante et al. \(2019\)](#) ne vont pas également au-delà de l'année 2015. La baisse du nombre de conflits va persister jusqu'en 2021. Selon le média du développement durable [ID4D](#), cette forte baisse s'expliquerait par le fait qu'entre 2011 à 2015 des négociations ont été menées par les ouvriers dans le

Guangdong (Sud de la Chine) avec l'aide de certaines organisations non gouvernementales (ONG). Ces négociations ont facilité le règlement de plusieurs types de conflits notamment ceux liés aux délocalisations. Cependant, une série d'arrestations d'actives et la fermeture de plusieurs ONG ont été menées dans le but de lutter contre la forte autonomisation du mouvement ouvrier. Par conséquent, une baisse des mouvements ouvriers a été observée à partir de décembre 2015.

Nous calculons par la suite la somme des événements par préfecture entre 2011 et 2015 rapportée à la population afin de mesurer le nombre de conflits par habitants par préfecture.

## 2.2 Données sur la migration

Les données sur la migration proviennent de l'enquête représentative de la population chinoise à 1% de 2015, effectuée par le Bureau National des statistiques (NBS). Le « mini-recensement » de 2015 sera utilisé dans le cadre cette étude. Plusieurs auteurs ([Imbert et al., 2022](#); [Tombe et Zhu, 2019](#); [Facchini et al., 2015](#)) ont utilisé des données de recensement chinois pour leurs différentes études. Le recensement renseigne de façon détaillée sur la localisation de l'individu, l'historique de la migration, les caractéristiques individuelles (le niveau de scolarité, la profession et l'appartenance ethnique de la population chinoise) et le statut d'enregistrement appelé encore le *hukou*.

Le *hukou* est un système d'enregistrement qui a été instauré en 1958 par le gouvernement chinois dans le but de contrôler la mobilité de la population chinoise. La population chinoise est divisée en fonction de l'enregistrement des ménages (statut du *hukou*) et les citoyens sont enregistrés selon le type de *hukou* (*hukou xingzhi*) et l'emplacement de *hukou* (*hukou suozaidi*) ([Imbert et al., 2022](#)). Il existe deux types de *hukou*, à savoir le *hukou* agricole (*hukou nongye*) et le *hukou* non agricole (*hukou fei nongye*). L'une des caractéristiques du système *hukou* est qu'il donne droit à son détenteur à de l'aide

sociale telle que l'éducation publique et les soins de santé publique dans son lieu d'enregistrement. Ainsi, la migration interne a été limitée grâce au système *hukou* car les migrants qui ne détenaient pas un *hukou* local n'avaient pas accès aux services publics. Ils font de ce fait face à un coût de la vie plus élevé dans les villes et doivent obligatoirement se rendre sur leurs lieux d'enregistrement pour avoir accès aux services publics ou à défaut supporter les frais (Song, 2014).

Il était interdit de travailler en dehors de l'emplacement du *hukou* avant la réforme économique de 1978. Cette politique a été assouplie dans les années 1980 mais cela ne facilitait pas toujours la mobilité de la population car pour les travailleurs, à défaut du *hukou* il fallait forcément détenir un permis de séjour temporaire. Cependant même avec un permis de séjour, les travailleurs migrants sans *hukou* avaient toujours un accès limité aux services publics et supportaient des coûts exorbitants pour pouvoir bénéficier des services publics surtout pour les migrants hors province et les travailleurs âgés pour qui l'accès aux services publics est primordial (Tombe et Zhu, 2019). De plus, deux autres réformes d'assouplissement ont été introduites à savoir la non-distinction entre *hukou* agricole et non agricole et l'assouplissement des règles de conversion. Contrairement aux grandes villes où les conditions d'éligibilité étaient encore plus difficiles, ces changements ont été beaucoup plus souples au niveau des petites villes, quoique ces petites villes n'attirent pas beaucoup de migrants (Zhang et Tao, 2012). Ces réformes, progressivement introduites, ont rendu plus facile la mobilité de la main-d'œuvre chinoise. Ceci a permis de répondre à la forte demande de la main-d'œuvre des préfectures urbaines (Facchini *et al.*, 2015).

Pour mesurer les flux de migration, nous observons dans le « mini-recensement » de 2015 le *hukou* du ménage, son lieu d'enregistrement et son lieu de résidence au niveau de la préfecture. Il est demandé aux migrants le motif pour lequel ils ont quitté leur lieu d'enregistrement, l'année de leur départ et leur lieu de résidence un an et cinq ans avant l'entretien. Nous construisons par la suite une matrice des flux migratoires

ruraux-urbains entre toutes les préfectures chinoises chaque année entre 2011 et 2015 en regroupant les informations sur le lieu de résidence actuel, le lieu d'enregistrement et l'année au cours de laquelle le migrant a quitté l'origine. Ces données sont d'une importance capitale car elles présentent l'ensemble de la population peu importe le statut d'enregistrement du migrant. Il est important de noter que seules les périodes de migration uniques sont observées. Nous ne considérons pas la migration par étape et la migration de retour. Nous calculons également la somme des flux par préfecture entre 2011 et 2015 afin d'avoir un ensemble de données au niveau de la préfecture, sans la dimension temporelle. Les migrants sont définis comme les individus qui ont traversé la frontière d'une préfecture ; et seuls ceux qui sont âgés de 15 à 64 ans sont retenus pour cette recherche. En Chine, la migration est de longue distance et les populations vont généralement de la zone rurale vers la zone urbaine (Imbert *et al.*, 2022).

### 2.3 Annuaire statistique

L'annuaire statistique des villes donne les informations statistiques sur le développement économique et social des différentes villes. Il est continuellement mis à jour et inclut des aspects tels que les investissements en actifs fixes, la population et les ressources humaines, les conditions de vie de la population, les entreprises, la finance, l'agriculture, l'industrie, le transport, etc. Ces données proviennent des annuaires publiés par *China Statistics Press*. L'annuaire statistique que nous utilisons fournit des données de 1994 à 2013. Étant donné que nous transformons nos données en coupe transversale, l'année 2011 est utilisée dans cette base de données comme l'année de référence.

### 2.4 Sommaire des variables retenues

Nous présentons un total de onze variables dont neuf variables de contrôle pour les différentes régressions (tableau 2.1). Excepté les variables telles que le salaire moyen, le

secteur secondaire et le secteur tertiaire qui sont issues de l'annuaire statistique, toutes les autres variables de contrôle proviennent du « mini-recensement » de 2015. Les données sont regroupées autour des préfectures chinoises. Le nombre d'observations s'élève à 326 pour l'essentiel, sauf pour les variables issues de l'annuaire statistique des villes qui ne rapporte pas les données pour l'ensemble des villes chinoises. Cela réduit donc notre couverture pour ces variables lorsqu'elles sont utilisées.

Le tableau 2.1 ci-dessous fait un récapitulatif de toutes les variables avec quelques-unes de leurs statistiques comme la moyenne, l'écart-type, le minimum et le maximum. Dans les 326 préfectures, on enregistre en moyenne 3,7 conflits par million d'habitants, un taux d'immigration de 2,3% et une population estimée à 3 954 263. Les variables « conflits » et « migration » ont chacune une valeur minimale de 0 et une valeur maximale de 55,35 et 0,24 respectivement.

TABLEAU 2.1 Statistiques descriptives des variables retenues pour l'analyse

Variables	Observations	Population totale				Migrants	Non migrants
		Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum	Moyenne	Moyenne
Conflits	326	3,7	5,288	0	55,357		
Immigration	326	0,023	0,032	0	0,244		
Population	326	3954263	2408473	164363,1	2,26e+07	754959,8	3213014
Taux de chômage	326	0,025	0,011	0,002	0,073	0,021	0,026
Sexe (% des hommes)	326	0,512	0,011	0,482	0,561	0,523	0,512
Âge moyen	326	37,125	3,119	27,558	45,500	34,675	37,920
Éducation primaire	326	0,253	0,060	0,108	0,468	0,168	0,252
Éducation secondaire	326	0,369	0,070	0,083	0,502	0,411	0,374
Salaire moyen	286	3965,65	4907,667	0,015	29410,71		
Secteur secondaire	255	0,462	0,151	0,038	0,805		
Secteur tertiaire	255	0,519	0,144	0,193	0,920		

Note : L'observation ici est la préfecture. Les variables Conflits et Migration ont été normalisées par la population de 2011. La variable Conflits a aussi été multipliée par un million pour avoir une unité en million d'habitants. L'immigration est mesurée par le nombre de migrants ruraux-urbains rapporté à la population de 2011. Le sexe est la part des hommes dans la population. L'éducation est mesurée par la part de la population ayant au moins le niveau primaire et celle ayant au moins le niveau secondaire. Quant aux secteurs d'activités, il s'agit de la part de la population active qui travaille dans le secteur secondaire (secteur secondaire) et celle travaillant dans le secteur tertiaire (secteur tertiaire). Par la suite, l'échantillon a été scindé en deux : les migrants ruraux et les non migrants à destination (c'est-à-dire urbain).

Par ailleurs, le taux chômage est en moyenne de 2,5% avec un maximum de 7,3%. Les préfectures regroupent en moyenne 51,2% d'hommes et l'âge moyen est de 37,12 ans.

L'âge moyen minimum est de 27 ans et le maximum se situe à 45 ans. En moyenne, la population possédant au moins un niveau d'éducation primaire est de 25,3% et 36,9% pour le niveau secondaire. Le taux d'instruction maximum de la population s'élève à 46,8% au primaire et 50,2% au secondaire dans certaines préfectures. Quant au salaire moyen, on note en moyenne 3965,65 yuans et un maximum de 29410,71 yuans. De plus, on enregistre en moyenne 46,2% de la population qui travaille dans le secteur secondaire et 51,9% dans le secteur tertiaire.

En prenant séparément les migrants et les non migrants, nous constatons qu'en moyenne le taux de chômage parmi les migrants est de 2,1% tandis qu'il est de 2,6% dans la population non migrante. Les préfectures enregistrent 52,3% d'hommes en moyenne chez les migrants et 51,2% d'hommes chez les non migrants. Parmi les migrants, l'âge moyen est de 34 ans soit 3 ans de moins que chez les non migrants (37 ans). En moyenne, la population migrante possédant au moins un niveau d'éducation primaire est de 16,8% et 41,1% pour le niveau secondaire. Quant aux non migrants, en moyenne, 25,2% de la population possèdent au moins un niveau d'éducation primaire et 37,4% un niveau d'éducation secondaire. Dans ce paragraphe, les variables conflits, salaire moyen, secteur secondaire et secteur tertiaire ne sont pas prises en compte car elles proviennent des bases de données à partir desquelles il est difficile voire impossible de distinguer les migrants des non migrants.

Dans le tableau 2.2, nous décomposons le conflit total en plusieurs composantes : (i) selon le type d'industrie qui regroupe sept modalités, (ii) selon le motif ou la cause qui regroupe six modalités et (iii) selon les actions menées qui sont de quatre modalités.

TABLEAU 2.2 Statistiques descriptives : Nombre et caractéristiques des conflits

Variabes	Observations	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Conflits	326	3,7	5,288	0	55,357
<i>Secteurs</i>					
Manufacture	326	1,208	3,396	0	43,883
Construction	326	1,066	1,582	0	18,645
Transport logistique	326	0,630	0,780	0	8,567
Éducation	326	0,170	0,286	0	3,024
Mines	326	0,165	0,363	0	1,994
Services	326	0,336	0,628	0	5,206
Autre secteur	326	0,123	0,248	0	1,950
<i>Motifs</i>					
Arriérés de salaire	326	2,036	2,805	0	28,724
Hausse salariale	326	0,243	0,536	0	4,166
Rémunération	326	0,066	0,241	0	2,923
Assurance sociale	326	0,052	0,159	0	1,512
Licenciement	326	0,045	0,137	0	1,245
Autre motif	326	1,251	2,091	0	22,747
<i>Types d'action</i>					
Grève	326	1,021	1,932	0	18,938
Manifestation	326	0,956	1,133	0	9,461
Sit-in	326	0,724	1,156	0	14,614
Autre action	326	0,978	1,669	0	19,324

Note : L'observation ici est la préfecture. Toutes les variables ont été normalisées par la population de 2011 et multipliées par un million. La variable « Conflits » est le nombre total de conflits sociaux de travail par million d'habitants. Les autres variables sont ses différentes composantes.

## 2.5 Statistiques descriptives des données de conflits

La figure (2.1) ci-dessous nous donne la proportion des conflits par secteur d'activité sur la période 2011 à 2015. Parmi les préfectures ayant au moins un conflit, la plupart des conflits sont enregistrés dans le secteur manufacturier (32,67%), suivi du secteur de la construction (28,82%), du secteur de transport et logistique (17,02%) et de celui des services (9,08%). Ils sont suivis par l'éducation (4,59%), les mines (4,47%) et 3,33% pour autres secteurs.

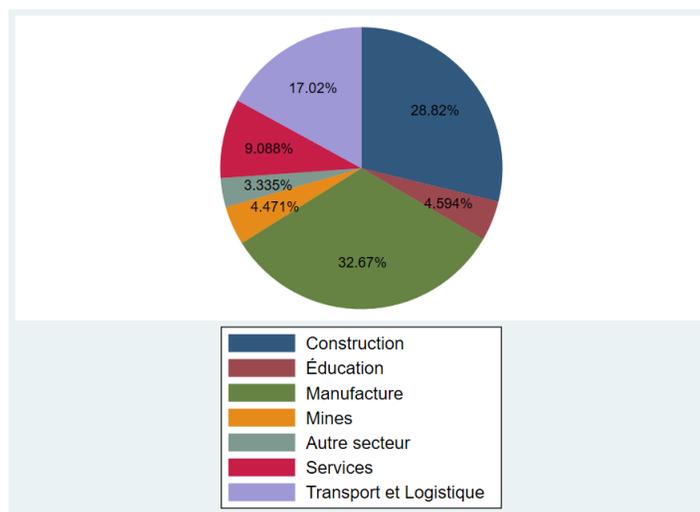


FIGURE 2.1 Types de secteurs ayant enregistré des conflits

Selon les types de motif (figure 2.2), les conflits sont dus à 55.13% à des arriérés de salaires. 6,58% des conflits sont dus à la demande d'une hausse de salaire, 1,79% à des questions de rémunérations, 1,41% à des assurances sociales et 1,22% à des questions de licenciements. Le reste, soit 33,86% des conflits, est causé par d'autres motifs et une combinaison d'arriérés de salaire, d'indemnisation, de hausse de salaire, de déménagement ou fermeture et d'assurance sociale.

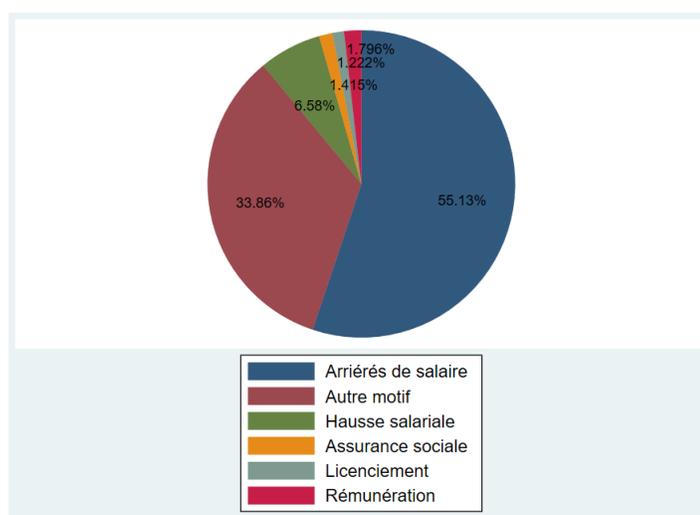


FIGURE 2.2 Motifs des conflits

Quant aux actions menées lors des évènements sur le terrain (figure 2.3), 27,75% sont des grèves, 25,99% des manifestations, 19,67% des sit-in et les autres actions enregistrent 26,59%. Les autres actions sont une combinaison de diverses actions dont la majorité est composée de manifestations, de grèves et de sit-in.

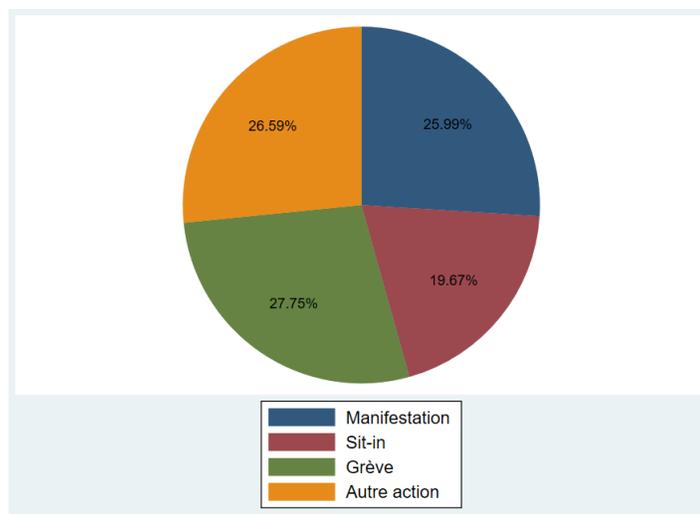


FIGURE 2.3 Types d'action

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE

Cette section aborde l'approche méthodologique qui sert à estimer de façon économétrique l'effet de la migration sur les conflits sociaux. D'abord, il est question de présenter le modèle économétrique. Ensuite, nous passons à la description et la justification des variables de contrôle retenues et enfin, nous présentons la méthode d'estimation retenue.

#### 3.1 Présentation du modèle

Notre spécification économétrique de base est la suivante :

$$\log (\text{conflits}_i) = \alpha + \beta . \log (\text{migration}_i) + X_i' \gamma + \varepsilon_i \quad (3.1)$$

Cette équation (3.1) fait dépendre les conflits de la préfecture  $i$  de la principale variable explicative  $\log (\text{migration}_i)$ , d'un vecteur de variables de contrôle  $X_i'$  et d'un terme d'erreur  $\varepsilon_i$ .

La variable  $\log (\text{conflits}_i)$  représente la somme des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Nous prenons le logarithme de cette variable. La variable  $\log (\text{migration}_i)$  représente la somme des flux de migration par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle

nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011 (le tout pris en logarithme). Etant donné que les variables conflits et migration contiennent des zéros, l'ajout de la valeur 1 nous permet de conserver toutes les observations.  $\beta$  est le paramètre associé à cette dernière variable. Le vecteur  $X_i'$  inclut des variables comme la population (prise en logarithme), l'éducation, le secteur d'activité, le taux de chômage, le salaire moyen (pris en logarithme), l'âge moyen, le sexe moyen et  $\gamma$  est le vecteur de paramètres associé à ces variables.

### 3.2 Description et justification des variables de contrôle

Les conditions démographiques (population) et le profil socio-économique de la population (éducation, revenu, taux de chômage, taux d'emploi) sont considérés comme les principaux déterminants des conflits sociaux (Tolnay *et al.*, 2018; Campante *et al.*, 2019). En effet, la prise en compte des caractéristiques de la population se justifie par le fait que la probabilité que les grandes villes initient et soutiennent une action collective est plus élevée que pour les petites villes. Nous contrôlons l'éducation par deux indicateurs : la part de la population ayant au moins le niveau primaire (éducation primaire) et la part de la population ayant au moins le niveau secondaire (éducation secondaire), car, selon Campante et Chor (2012), les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé ont une plus grande propension à s'engager dans des actions civiques ou mouvements sociaux.

Par ailleurs, nous contrôlons l'âge moyen car nous pensons que les individus plus âgés seraient plus réticents aux actions collectives pour plusieurs raisons (protection de la famille, difficulté de trouver un autre emploi, etc.). Nous contrôlons aussi la part des hommes dans la population totale. Nous supposons que les préfectures ayant un nombre plus élevé d'hommes que de femmes sont plus enclines aux manifestations, car, selon Cheng *et al.* (2015), ce sont les hommes qui sont le plus confrontés aux problèmes d'arriérés de salaire. On note que les problèmes d'arriérés de salaire sont généralement

sources de conflits sociaux.

Nous contrôlons également le salaire moyen, le taux de chômage et la part des différents secteurs d'activité dans la préfecture. Les conflits sociaux sont susceptibles d'être associés à des populations plus aisées que les communautés appauvries ([Vargas-Hernández, 2006](#)). Nous supposons que le taux de chômage, mesuré par la part de la population active étant sans emploi, est associé à une baisse des conflits sociaux. On pourrait dire aussi par effet mécanique qu'il n'y a aucun conflit lorsqu'on est chômeur. Des taux de chômage élevés pourraient dissuader les travailleurs d'entreprendre des actions collectives pour la simple raison qu'ils ne sont pas protégés et peuvent être remplacés à tout moment. A contrario, [Kim \(1993\)](#) soutient que le niveau de chômage conduit le plus souvent aux grèves donc aux conflits sociaux. La baisse massive d'emplois et les perspectives de disparition de l'emploi non-qualifié pourraient rendre incertain l'avenir de ces migrants dans le monde du travail. Pour le secteur d'activité, nous retenons deux indicateurs qui sont le secteur secondaire (mesuré la part de la population active qui travaille dans le secteur secondaire) et le secteur tertiaire (mesuré par la part de la population active qui travaille dans le secteur tertiaire). Quant au salaire moyen, il est mesuré par le logarithme du rapport entre le salaire total de la ville et la population active de la ville. Selon [Sundar et Sapkal \(2019\)](#), les facteurs liés aux salaires et traitements dans le secteur manufacturier sont l'une des principales causes des conflits.

### 3.3 Méthode d'estimation

Pour estimer le modèle (3.1), nous avons recours à la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Comme référence théorique, nous utilisons [Cameron et Trivedi \(2005\)](#). La méthode MCO consiste à minimiser la somme des carrés des résidus. Son estimateur est basé essentiellement sur quatre hypothèses, à savoir la linéarité en paramètre, la matrice des variables explicatives doit être de plein rang, l'exogénéité stricte des variables explicatives et le caractère aléatoire de l'échantillon. Pour plus de clarté dans nos résul-

tats , nous régressons différents modèles en contrôlant les variables une après l'autre. Le premier modèle n'inclut que la variable d'intérêt migration. Dans le deuxième modèle, nous ajoutons le logarithme de la population. Le troisième modèle inclut en plus l'âge moyen. Dans le quatrième modèle, la variable « taux de chômage » est ajoutée. Quant au cinquième modèle, il incorpore la variable « sexe ». Dans le sixième modèle, nous ajoutons l'éducation primaire et secondaire. Le logarithme du salaire moyen est ajouté au septième modèle. Le huitième modèle est complété par le secteur secondaire. Ce dernier modèle est augmenté du secteur tertiaire pour donner le neuvième modèle. Ces différents modèles ont été régressés en employant des écarts-types robustes. L'utilisation de tous ces contrôles permet de tenir compte d'éventuels problèmes d'identification comme l'hétérogénéité inobservée et la causalité inverse. En effet, ces variables de contrôle améliorent la validité interne en limitant l'effet des variables inobservées et d'autres variables externes. Il peut encore rester quelques biais tels que les erreurs de mesure malgré les contrôles car nous utilisons différentes bases de données pour notre analyse et aussi la base de données des conflits tire ses informations à partir des sources médiatiques. Nous reviendrons sur ce cas en conclusion.

## CHAPITRE IV

### RÉSULTATS

Ce chapitre est consacré à la présentation des résultats issus de nos différentes régressions. Dans un premier temps nous présentons les résultats issus de l'estimation de l'effet global de la migration sur les conflits sociaux. Dans un second temps, nous estimons l'effet de la migration sur les différentes composantes des conflits sociaux.

#### 4.1 Présentation des résultats de l'effet global de la migration

Les résultats du tableau 4.1 sont obtenus après estimation du modèle (3.1) par les MCO. Nous présentons ces résultats dans cette section. Le tableau 4.1 présente les coefficients estimés et les écarts-types de toutes les variables retenues pour cette recherche.

Nous pouvons interpréter nos résultats en termes d'élasticité car nos variables d'intérêt sont toutes les deux en logarithme. Dans un premier temps, nous remarquons que tous les coefficients associés à *log migration* sont positifs et significatifs au seuil 1%. Globalement, nous pouvons dire qu'il existe une corrélation positive et statistiquement significative entre la migration rurale-urbaine et les conflits sociaux en Chine. La colonne (1) présente les coefficients d'un modèle sans aucun contrôle. Le coefficient estimé dans cette colonne est de 0,332. En revanche, la colonne (9) contient tous les contrôles retenus et le coefficient associé à la migration est de 0,346. Cela signifie qu'une hausse du nombre de migrants de 1% entraîne une hausse de 0,332% et de 0,346% du nombre

TABLEAU 4.1 Effet de la migration sur les conflits sociaux

	Variable dépendante : log (conflits)								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Log Migration	0,332*** (0,0629)	0,330*** (0,0634)	0,329*** (0,0635)	0,316*** (0,0626)	0,316*** (0,0629)	0,251*** (0,0586)	0,328*** (0,051)	0,346*** (0,059)	0,346*** (0,0579)
Log Population		0,0462 (0,0692)	0,0426 (0,0692)	0,0663 (0,0717)	0,0738 (0,0687)	0,0438 (0,0657)	0,128 (0,0788)	0,129 (0,0851)	0,128 (0,0848)
Âge			0,00395 (0,0128)	-0,0164 (0,0138)	-0,0196 (0,0151)	-0,0244 (0,0156)	-0,0383** (0,014)	-0,0322* (0,0152)	-0,0321* (0,015)
Taux de chômage				12,09*** (3,324)	12,13*** (3,321)	5,233 (3,404)	8,488* (3,560)	7,653* (3,71)	7,773* (3,725)
Sexe					-2,11 (4,339)	-2,067 (4,245)	-2,18 (4,183)	-2,948 (4,679)	-2,961 (4,658)
Éducation primaire						-3,951*** (0,863)	-2,726** (0,825)	-2,424** (0,867)	-2,439** (0,87)
Éducation secondaire						-1,191 (0,885)	0,976 (0,864)	0,84 (0,993)	0,877 (0,992)
Log salaire moyen							0,0441 (0,0245)	0,0424 (0,0259)	0,0433 (0,0255)
Secteur secondaire								-0,116 (0,350)	
Secteur tertiaire									0,176 (0,366)
Nbr d'observations	326	326	326	326	326	326	286	255	255
R <sup>2</sup> Ajusté	0,245	0,244	0,242	0,267	0,266	0,323	0,389	0,385	0,385

Note : Écarts-types entre parenthèses \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001. Pour ce tableau 4.1, la variable conflits représente la somme des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Aussi, la variable migration représente la somme des flux par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Ces deux variables ont été prises en logarithme. Le nombre d'observations baisse lorsqu'on introduit les variables telles que le salaire moyen et les types de secteurs d'activités qui sont tirées de l'annuaire statistique. Dans la colonne 2 à 9, nous introduisons les variables de contrôle l'une après l'autre.

de conflits sociaux, respectivement dans les colonnes (1) et (9). On constate que l'effet estimé de la migration sur les conflits demeure stable. L'absence des valeurs aberrantes dans les données pourrait expliquer cette stabilité. Ce premier résultat corrobore les travaux de [Tolnay et al. \(2018\)](#) qui a trouvé aux États-Unis que la migration nette a un effet positif sur l'apparition des sit-in. En termes de comparaison, bien que le contexte des deux études soit très différent, nos coefficients sont environ deux fois plus grands que

ce qu'ils trouvent. En effet, dans leur étude, le coefficient estimé est de 0,178 lorsque les auteurs estiment leur modèle sans utiliser de contrôle. La différence en termes de contexte d'étude pourrait expliquer l'écart des coefficients.

En Chine, la relation positive entre la migration et les conflits sociaux pourrait s'expliquer par le fait que les migrants sont potentiellement plus enclins à réclamer de meilleures conditions de travail que les non migrants car ils sont moins bien traités par les patrons en termes de régularité à laquelle ils sont payés. Quelques exemples issus de la base de données des conflits pourraient être mentionnés : plus 300 travailleurs migrants font une grève pour obtenir des salaires dans le Liaoning le 25 juin 2013. Le 29 juillet 2014, dans le Yunnan, ce sont plus d'une centaine de travailleurs migrants dans l'immobilier qui bloquent les routes et réclament des arriérés de salaire. Il est important de mentionner que dans la base de données 46 évènements mentionnent explicitement les « migrants » mais cela ne suppose pas que les migrants n'y figurent pas dans les autres évènements car les descriptions ne précisent pas, en général, qui sont les participants lors de ces évènements. [Mayneris et al. \(2018\)](#) soulignent qu'en général les migrants sont « moins chers » car ils ont des salaires horaires moins élevés et sont moins couverts par les prestations sociales que les non migrants. De plus, ces migrants sont vulnérables et peuvent avoir du mal à intégrer les organisations syndicales qui pourraient défendre leur droit par d'autres moyens comme les négociations.

Par ailleurs, pour la présentation de nos variables de contrôle, nous prenons comme référence la colonne (9) car elle contient toutes nos variables. Nous constatons que l'âge (avec un coefficient de -0,0321) et le niveau d'éducation primaire (avec un coefficient de -2,439) sont négativement et faiblement corrélés aux conflits sociaux. On pourrait dire que plus les individus prennent de l'âge, plus ils sont réticents aux actions collectives pour des raisons liées certainement à la protection familiale ou à la difficulté de trouver un autre emploi en cas de licenciement. La relation négative entre le niveau d'éducation primaire et les conflits sociaux pourrait être expliquée par le fait que pour

rentrer dans un conflit, il faudrait avoir des ressources intellectuelles et matérielles ; et ces ressources sont peut-être détenues par les travailleurs plus éduqués. Contrairement aux deux contrôles précédents, le taux de chômage (avec un coefficient de 7,773) est positivement et faiblement lié aux conflits sociaux. Ce résultat contredit la thèse selon laquelle des taux de chômage élevés pourraient dissuader les travailleurs aux actions collectives. Il est cependant en conformité avec [Kim \(1993\)](#) qui soutient que le niveau de chômage conduit le plus souvent aux grèves donc aux conflits sociaux.

Les différents contrôles utilisés dans ce mémoire corrigent du mieux les problèmes d'endogénéité mais il peut encore en rester. Nous pensons à la causalité inverse comme source d'endogénéité car les conflits pourraient dans une certaine mesure influencer la migration. Cet type d'endogénéité ne pourra pas être totalement réglé par l'utilisation des différentes variables de contrôle. Il pourrait être corrigé par la méthode des variables instrumentales. En s'inspirant des travaux de [Imbert \*et al.\* \(2022\)](#), on pourrait utiliser les chocs de revenu agricole comme instrument car ces chocs sont sources de déplacement de la population rurale vers les villes. La méthode des variables instrumentales n'est pas dans le cadre de ce mémoire car nous faisons plusieurs tests de robustesse<sup>1</sup> (voir les tableaux [C.1](#), [C.2](#) et [C.3](#) à l'annexe du document) et il nous faudrait d'autres données que celles que nous avons pour mettre en oeuvre les variables instrumentales.

Pour le tableau [C.1](#), nous gardons la même spécification du tableau [4.1](#), à cette différence que nous changeons de mesure pour nos deux principales variables d'intérêt. Nous mesurons ici la variable conflits par la moyenne des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011 (variable prise en logarithme). Aussi, la variable migration représente la

---

1. En plus des résultats contenus dans les tableaux [C.1](#), [C.2](#) et [C.3](#), nous effectuons aussi deux spécifications à savoir une spécification des données de panel avec des effets fixes villes et années et une autre spécification avec des variables retardées de la migration et des effets fixes. Les résultats montrent que les coefficients associés à *log* migration sont positifs mais non significatifs dans les deux spécifications. Il en est de même pour les variables retardées. Au regard de ces résultats, nous préférons notre spécification de base car il y a peu de variations dans les variables d'une année sur l'autre.

moyenne des flux par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011 (variable prise en logarithme). Les variables de contrôle demeurent sans aucune modification de mesure. Les résultats du tableau C.1 nous montrent que la relation entre migration et conflits sociaux est positive et significative. Dans la colonne (1), nous régressons sans aucun contrôle et le coefficient associé à la migration est de 0,264. La colonne (9) nous donne des résultats avec toutes les variables retenues. Le coefficient associé à la variable migration à ce niveau est 0,275. Ce qui signifie qu'une hausse du nombre de migrant de 1% entraîne une hausse de 0,264% et de 0,275% du nombre de conflits sociaux, respectivement dans les colonnes (1) et (9). Les coefficients sont stables sur toute la ligne *log migration*. On constate quelques modifications au niveau des contrôles quant à la significativité des variables dans la colonne (9). Nous retenons cette dernière colonne pour l'interprétation des résultats des variables de contrôle. Par exemple, la population est négativement et significativement corrélée aux conflits sociaux. Ce résultat est contraire à nos attentes. L'effet de l'âge et du niveau d'éducation primaire demeure négatif et significatif. Par contre, le taux de chômage n'est plus significatif comme ce fut le cas dans le tableau 4.1.

Pour le tableau C.2, comme mesure de nos deux principales variables d'intérêt nous mesurons la variable conflits par la somme des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 rapportée à la population de 2011. Elle a aussi été multipliée par 1000 pour avoir une unité en millier d'habitants. La variable migration représente la somme des flux par préfecture entre 2011 et 2015 rapportée à la population de 2011. Nous sommes dans le cas d'un modèle niveau-niveau. Les coefficients s'interprètent donc en terme d'effet marginal ou d'unité. Les résultats montrent que la migration est positivement et significativement corrélée aux conflits sociaux dans toutes les colonnes. Dans les colonnes (1) et (9) par exemple, lorsque le nombre de migrants augmente d'une unité le nombre de conflits augmente respectivement de 0,111 et de 0,120. Les coefficients

associés à la migration sont également stables. Au niveau des variables de contrôles, seules les variables âge et éducation secondaire sont statistiquement différentes de zéro. L'âge influence négativement les conflits sociaux comme dans les spécifications précédentes. Par contre, le niveau d'éducation secondaire est faiblement et positivement lié aux conflits.

Pour le tableau C.3, comme mesure de nos deux principales variables d'intérêt nous mesurons la variable conflits par la somme du nombre total des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011 (le tout pris en logarithme). La variable migration est mesurée par la *part de migrant* c'est-à-dire le ratio entre le stock de migrant en 2015 et la population de 2015. Nous sommes dans le cas d'un modèle log-niveau. L'interprétation des coefficients ici diffère des cas précédents. Les résultats montrent une corrélation positive et significative entre la migration et les conflits sociaux dans toutes les colonnes. Dans les colonnes (1) et (9) par exemple, lorsque la part des migrants augmente d'une unité le nombre de conflits augmente respectivement de  $100 \times 6,840$  et de  $100 \times 5,788$ . En termes de variables de contrôle, l'âge, le niveau d'éducation et la part des hommes dans la population sont négativement corrélés aux conflits sociaux. Le salaire moyen, par contre, est lié positivement aux conflits sociaux. Cela s'expliquerait par le fait qu'il y a certainement des arriérés dans ces salaires élevés.

En somme, la migration influence positivement les conflits sociaux peu importe comment nous mesurons les conflits et la migration. La seule différence réside au niveau de l'ampleur des coefficients et de la significativité des variables de contrôle. En effet, les variables de contrôle sont significatives selon les spécifications et d'autres ne le sont pas peu importe la spécification. On constate que l'âge est significatif dans toutes les régressions. Cela signifie que l'âge est très important dans la gestion des conflits sociaux.

## 4.2 Résultats de l'effet de la migration sur les composantes des conflits sociaux

Nous avons vu dans le tableau 2.2 les différentes composantes des conflits sociaux. Cette section consiste à remplacer dans le modèle (3.1) la principale variable d'intérêt qui est le nombre total de conflits par habitant par ses différentes composantes. Nous analysons ainsi plus en détail la nature et les causes des conflits sociaux en Chine. La variable conflit dans le modèle (3.1) est décomposée selon le secteur, le motif et le type d'action menée.

Selon le secteur des conflits, nous avons les variables telles que la construction (*CO*), l'éducation (*ED*), le manufacturier (*MA*), les mines (*MI*), les services (*SE*), les transports et logistiques (*TL*) et les autres secteurs (*AuS*). Le motif des conflits est constitué des arriérés de salaire (*AS*), de hausse salariale (*HS*), d'assurance sociale (*Assu*), de licenciement (*LI*), de rémunération (*RE*) et d'autre motif (*AuM*). Selon le type d'action menée, nous avons les manifestations (*Manif*), les sit-in (*ST*), les grèves (*GR*) et les autres actions (*AuA*).

Nous mesurons ces variables en faisant la somme des conflits dans le secteur donné, le motif choisi et l'action menée, par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011.

Les résultats du tableau 4.2 nous montrent que la migration est positivement et significativement corrélée aux conflits sociaux émanant du secteur de construction, manufacturier, de services et de transport et logistique. En effet, lorsque le nombre de migrants augmente de 1% les conflits dans les secteurs de construction, de manufacture, de services et de transport et logistique augmentent respectivement de 0,140%, 0,260%, 0,160% et 0,087%. Ces secteurs représentent plus de 87% des conflits totaux en Chine sur la période de 2011 à 2015. Ce sont dans les secteurs les plus intenses en migrants que l'on observe la relation la plus forte entre migration et conflits sociaux. Cela sug-

TABLEAU 4.2 Effet de la migration sur les conflits sociaux : par secteur

	Log CO	Log ED	Log MA	Log MI	Log SE	Log TL	Log AuS
Log Migration	0,140*** (0,0378)	0,0442 (0,0253)	0,260** (0,0858)	-0,0206 (0,0228)	0,160*** (0,0461)	0,0872* (0,0367)	0,0101 (0,0188)
Nbr d'observations	326	326	326	326	326	326	326
R <sup>2</sup> Ajusté	0,278	0,461	0,327	0,584	0,417	0,147	0,599

Note : Écarts-types entre parenthèses \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001. Pour ce tableau 4.2, les variables dépendantes sont les différents secteurs de conflits. On mesure ces variables en faisant la somme du nombre total des conflits par préfecture dans le secteur choisi entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Aussi, la variable migration représente la somme du nombre total des flux par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Ces deux variables ont été prises en logarithme. Nous contrôlons pour ces régressions 6 variables de contrôles (*population, âge moyen, taux de chômage, sexe moyen, éducation primaire et éducation secondaire*) dans le but de garder le même nombre d'observations pour toutes les régressions (tableaux 4.2, 4.3 et 4.4).

gère que ce sont les migrants certainement qui prennent part aux conflits sociaux. Les secteurs manufacturier, de services et de construction sont ceux qui enregistrent le plus de main-d'oeuvre migrante, avec respectivement 41,58%, 34,61% et 11,67% des migrants (voir tableau B.2). Ces secteurs ne sont pas forcément protégés par le gouvernement. Ceci pourrait expliquer le mauvais traitement des travailleurs migrants dans ces secteurs et par ricochet entraîner des conflits sociaux. L'effet observé est plus fort dans le secteur de manufacturier (0,260). Cet effet est normal car c'est le secteur qui regroupe le plus de migrants, notamment 41,58% des migrants. Selon [Roulleau-Berger et Shi \(2004\)](#), les entreprises non-étatiques font subir de la domination et des violences aux migrants. Les auteurs montrent que dans le secteur manufacturier, les migrants sont payés à l'année et l'absence de contrat ne leur permet pas de réclamer leur dû à la fin de l'année.

Quant aux secteurs de l'éducation et des mines, les résultats nous montrent qu'il n'y a aucune relation entre la migration et les conflits dans ces secteurs. La part des migrants dans ces secteurs est très faible. En effet, le secteur de l'éducation enregistre 2,85% des migrants et 0,76% des migrants sont dans les mines. Ce faible taux pourrait ex-

pliquer la non significativité de ces variables. [Campante \*et al.\* \(2019\)](#) renchérissent en disant que les compétences acquises dans les autres domaines ne sont pas directement transférables dans les mines. De plus, les secteurs minier et de transport sont des secteurs protégés par l'État. Les migrants qui y travaillent sont bien traités. Cela explique aussi en partie la faible significativité de la migration sur les conflits dans le secteur de transport et logistique.

En termes de motifs liés aux conflits sociaux (tableau 4.3), on note que la migration est positivement et significativement liée à toutes les composantes sauf à l'assurance sociale. En effet, une hausse du nombre de migrants de 1% entraîne une hausse du nombre de conflits lié aux arriérés de salaire, à la hausse salariale, au licenciement, à la rémunération et aux autres motifs respectivement de 0,242%, 0,153%, 0,035%, 0,101% et 0,141%. On constate que l'effet observé est plus fort au niveau des arriérés de salaire (0,242). Ceci signifie que les migrants sont plus sujets aux arriérés de salaire parce que ce sont des variables d'ajustements. Les migrants sont généralement traités différemment quand il s'agit de salaire or les questions de salaire sont les plus sensibles. Par exemple, les migrants avec des arriérés de salaires auraient une vie très difficile étant dans la zone urbaine. Ils se verraient inférieurs aux non migrants au regard de leur statut. Ces facteurs peuvent les amener à manifester pour avoir une meilleure vie.

Parmi les violations de droit de travail subies par les migrants, les arriérés de salaire sont considérés comme les plus répandus ([Cheng \*et al.\*, 2015](#)). Cela pourrait s'expliquer par l'absence des contrats de travail qui lient les migrants aux entreprises et la faible adhésion ou l'absence des migrants dans les organisations syndicales. Selon les mêmes auteurs, les questions d'arriérés de salaire existent très peu lorsqu'on a une présence syndicale et un contrat de travail valide. Les résultats nous montrent aussi que la migration n'a pas d'effet significatif sur les conflits dûs à l'absence d'assurance sociale. Ce résultat est compréhensible étant donné les différentes réformes qui ont lieu autour de la protection sociale des migrants. L'assouplissement des règles du système *hukou*

TABLEAU 4.3 Effet de la migration sur les conflits sociaux : par motif

	Log AS	Log HS	Log Assu	Log LI	Log RE	Log AuM
Log Migration	0,242*** (0,0598)	0,153** (0,0511)	0,0423 (0,0229)	0,0357* (0,0161)	0,101** (0,0349)	0,141** (0,0513)
Nbr d'observations	326	326	326	326	326	326
R <sup>2</sup> Ajusté	0,284	0,45	0,742	0,831	0,728	0,168

Note : Écart-types entre parenthèses \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001. Pour ce tableau 4.3, les variables dépendantes sont les différents motifs qui provoquent des conflits. On mesure ces variables en faisant la somme du nombre total des conflits par préfecture pour chaque motif entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Aussi, la variable migration représente la somme du nombre total des flux par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Ces deux variables ont été prises en logarithme.

permet désormais à tous migrants de bénéficier d'une protection sociale. Son applicabilité n'est pas certainement de mise par les employeurs. Les migrants sont peut-être habitués à ne pas bénéficier d'une assurance sociale. Ainsi, ils s'intéressent très peu aux questions d'assurance sociale pour pouvoir travailler.

En termes d'actions menées lors des mouvements sociaux (tableau 4.4), on peut dire que la migration est positivement et significativement corrélée à toutes les composantes. En effet, une hausse du nombre de migrants de 1% entraîne une hausse des manifestations, des sit-in, des grèves et des autres actions respectivement de 0,179%, 0,164%, 0,193% et 0,206%. Les migrants utiliseraient toutes les formes de revendications qui sont à leur disposition. Les causes des conflits pourraient expliquer ce fait. En fonction des motifs des conflits, les migrants pourraient choisir l'action à mener. En effet, nos données montrent que sur la période d'étude de 2011 à 2015, les conflits dûs aux arriérés de salaire sont à 33,55% des manifestations, 28,63% des sit-in 7,2% des grèves et 30,62% d'autres actions (voir tableau B.3).

Pour la hausse salariale, à 72,73% ce sont des grèves, 8,26% des manifestations, 3,03% des sit-in et 15,98% d'autres actions. Les conflits dûs à l'assurance sociale, quant à

TABLEAU 4.4 Effet de la migration sur les conflits sociaux : par action menée

	Log Manif	Log ST	Log GR	Log AuA
Log Migration	0,179*** (0,0469)	0,164** (0,0531)	0,193** (0,0603)	0,206** (0,0648)
Nbr d'observations	326	326	326	326
R <sup>2</sup> Ajusté	0,326	0,269	0,227	0,306

Note : Écarts-types entre parenthèses \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001. Pour ce tableau 4.4, les variables dépendantes sont les différentes actions menées. On mesure ces variables en faisant la somme du nombre total des conflits par préfecture par action entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Aussi, la variable migration représente la somme du nombre total des flux par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Ces deux variables ont été prises en logarithme.

eux, sont répartis comme suit : 28,92% de manifestations, 26,51% de grèves, 15,66% de sit-in et 28,92% d'autres actions. Pour le cas des conflits dûs aux licenciements, on a 50% de manifestations, 12,5% de grèves, 12,5% de sit-in et 25% d'autres actions. Pour des questions de rémunération, à 48,72% les conflits sont des grèves, 19,66% des manifestations, 5,13% des sit-in et 26,5% d'autres actions. On constate donc que toutes les formes de conflits sont utilisés pour toutes les causes. D'où la significativité de tous les coefficients associés à la migration dans le tableau 4.4. Envisager une seule action peut ne pas être bénéfique pour les migrants car les employeurs ne seront pas trop inquiets de la situation des migrants. Il faut, dans ce cas, mener plusieurs actions pour mettre ces employeurs sous pression.

## CONCLUSION

L'objectif de ce mémoire est d'évaluer l'effet de la migration rurale-urbaine sur les conflits sociaux. Le cadre d'analyse est basé sur le contexte chinois comme espace d'étude car la Chine est l'un des pays qui enregistrent le plus de migrants internes depuis le lancement des réformes économiques de 1978 (Losavio, 2021). Les données utilisées sont issues du « micro-recensement » de la population de 2015 qui permet de mesurer la migration rurale-urbaine, du China Labor Bulletin pour les conflits et d'un annuaire statistique des villes. Les informations tirées de ces différentes bases de données nous permettent de construire des données en coupe transversale au niveau des préfectures avec lesquelles nous régressons nos modèles linéaires.

D'un point de vue théorique, le lien entre migration et conflits est ambigu. Après estimation, nos résultats montrent une corrélation positive et statistiquement significative entre migration rurale-urbaine et conflits sociaux en Chine. En effet, les estimations par moindres carrés ordinaires de l'effet de la migration rurale-urbaine sur les conflits sociaux donnent des coefficients positifs significatifs au seuil de 1%, traduisant ainsi un effet positif de l'immigration sur les conflits sociaux. En fonction des différentes composantes des conflits sociaux, nous constatons que la migration est positivement et significativement corrélée aux conflits dans le secteur de construction, manufacturier (effet plus fort), de services et de transport et logistique. Par contre, la migration n'a aucun effet sur les conflits provenant des secteurs de l'éducation et des mines. En termes de motifs, cette hétérogénéité au niveau des résultats est également constatée. En effet, les résultats montrent qu'une hausse du nombre de migrants par habitant entraîne une hausse du nombre de conflits par habitant liés aux arriérés de salaire (effet plus fort), à

la hausse salariale, au licenciement et à la rémunération. Il n'y a pas d'effet de la migration par contre sur les conflits dûs à l'assurance sociale. Contrairement aux secteurs et aux motifs, en ce qui concerne les actions menées lors des mouvements sociaux, la migration est positivement et significativement liée à toutes ces actions à savoir les manifestations, les sit-in, les grèves et les autres actions. Ces résultats seraient dûs à la violation des droits de travail que subissent les migrants dans les différentes entreprises.

Par ailleurs, quelques améliorations pourraient être possibles dans ce travail de recherche afin d'affiner beaucoup plus les analyses. Comme mentionné dans la section des résultats, la méthode des variables instrumentales serait utile pour parfaire beaucoup plus l'analyse des résultats. On pourrait instrumentaliser la migration par les chocs de revenu agricole car nous pensons que plus les revenus agricoles sont faibles plus la population est susceptible de migrer dans le but de trouver une meilleure vie. Nous ne le faisons pas dans ce mémoire car nous faisons des tests de robustesse et aussi il nous faudrait d'autres données supplémentaires que celles que nous avons pour mettre en oeuvre les variables instrumentales. Toutefois, il conviendrait également d'utiliser d'autres sources de données de conflits sociaux ainsi qu'en élargissant la période de recherche si possible. Cela permettra d'améliorer l'analyse.

## ANNEXE A

### ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONFLITS ET DU FLUX MIGRATOIRE DANS LE TEMPS

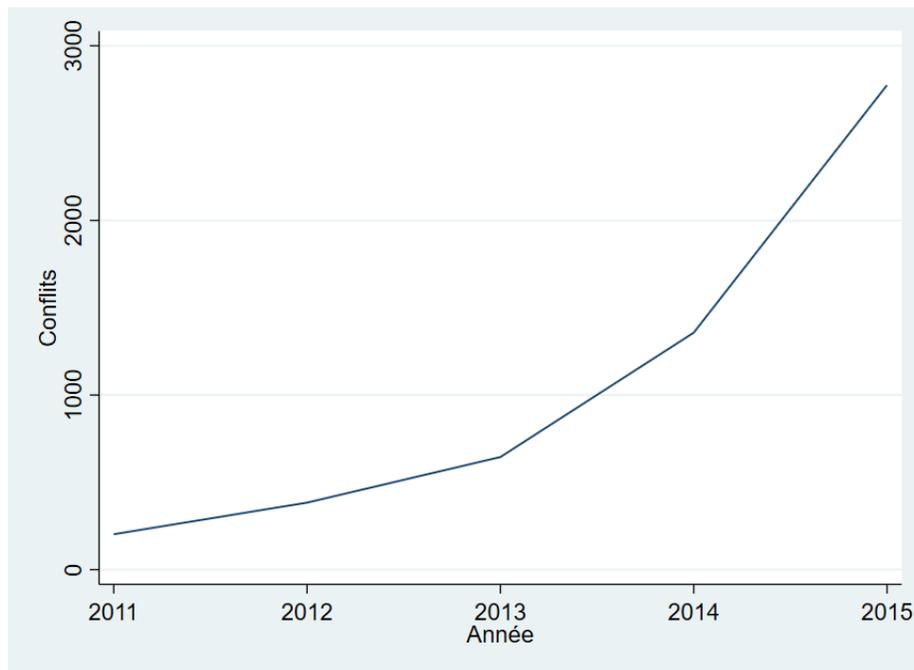


FIGURE A.1 Évolution du nombre de conflits par année

La figure (A.1) représente l'évolution du nombre de conflits de 2011 à 2015 en Chine. Globalement sur la période 2011 et 2015, nous constatons une tendance haussière du nombre de conflits en Chine.

La figure (A.2) représente l'évolution du flux migratoire de 2011 à 2015 en Chine. De

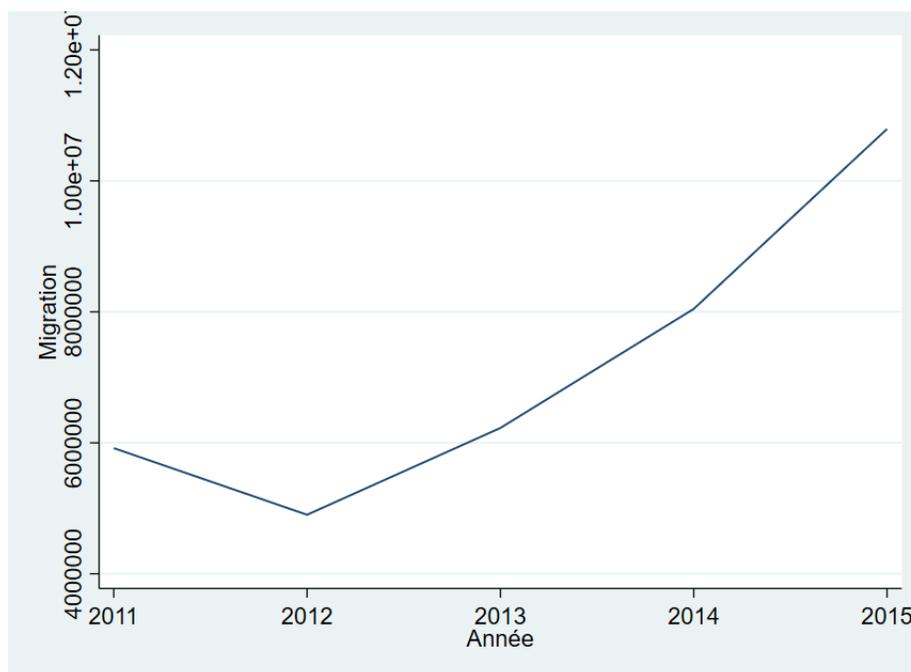


FIGURE A.2 Évolution du flux de migrants par année

2011 à 2012, nous constatons une chute du flux de migrants. Le flux passe d'environ 6 millions en 2011 à environ 5 millions en 2012. Excepté la période de 2012, nous pouvons voir une tendance haussière du flux de migrants en Chine de 2012 à 2015. Ce flux atteindra plus de 10 millions en 2015.

## ANNEXE B

### STATISTIQUES DESCRIPTIVES COMPLÉMENTAIRES

TABLEAU B.1 Corrélation entre les variables

Variable	Conflits	Migration	Population	Age moyen	Salaire moyen	Taux de chômage	sexe(% des hommes)	Éducation primaire	Éducation secondaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
Conflits	1,000										
Migration	0,6758	1,000									
Population	0,1404	0,2764	1,000								
Âge moyen	-0,1142	-0,0726	0,0294	1,000							
Salaire moyen	0,4216	0,5985	0,3719	0,1213	1,000						
Taux de chômage	0,0903	0,0719	-0,1104	0,3965	0,3412	1,000					
sexe(% des hommes)	0,1184	0,1066	0,0284	-0,4830	-0,1837	-0,2530	1,000				
Éducation primaire	-0,3253	-0,3482	-0,2626	-0,2913	-0,5826	-0,4919	0,1615	1,000			
Éducation secondaire	-0,1573	-0,4109	-0,1060	0,3121	-0,3646	0,1932	0,0164	-0,1767	1,000		
Secteur secondaire	0,123	0,1733	0,1055	0,2385	0,2469	0,1077	-0,1160	-0,2451	0,0924	1,000	
Secteur tertiaire	0,0145	-0,1384	-0,0528	-0,2519	-0,2097	-0,1889	0,1252	0,2758	-0,1493	-0,9181	1,000

Les résultats du tableau (B.1) montrent les corrélations qui existent entre les différentes variables. En effet, selon Field (2005), il y a présence de multi-colinéarité lorsqu'il existe au moins deux coefficients de corrélation dont les valeurs absolues excèdent 0,80. Dans notre cas, la corrélation entre la variable activité tertiaire et activité secondaire présente un coefficient en valeur absolue supérieur à 0,80 (0,9181). Ces deux variables ne peuvent donc pas être incluses en même temps dans un même modèle. Il est judicieux d'intégrer dans le modèle l'une ou l'autre.

TABLEAU B.2 Pourcentage des travailleurs dans les secteurs d'activité

Secteurs d'activité	Pourcentage des migrants	Pourcentage des non migrants
Manufacture	41,58	23,23
Services	34,61	40,28
Construction	11,67	7,18
Transport et logistique	3,72	5,58
Éducation	2,85	6,77
Mines	0,76	1,76
Autres secteurs	4,80	15,20

Note : En fonction du secteur d'activité, nous dénombrons la proportion des migrants parmi les travailleurs migrants et la proportion des non migrants parmi les travailleurs non migrants.

TABLEAU B.3 Proportion des motifs des conflits dans les types d'actions menées

Motifs des conflits	Types d'actions			
	Manifestations	Sit-in	Grèves	Autres actions
Arriérés de salaire	33,55	28,63	7,20	30,62
Hausse salariale	8,26	3,03	72,73	15,98
Assurance sociale	28,92	15,66	26,51	28,92
Licenciement	50,00	12,50	12,50	25,00
Rémunération	19,66	5,13	48,72	26,50
Autres motifs	16,61	7,36	51,66	24,38

Note : Les données sont en pourcentage.

## ANNEXE C

### LISTE DES TABLEAUX DES RÉSULTATS

TABLEAU C.1 Effet de la migration sur les conflits sociaux : Utilisation de la moyenne comme mesure des variables d'intérêt

	Variable dépendante : log (conflits)								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Log Migration	0,264*** (0,0573)	0,275*** (0,0507)	0,277*** (0,05)	0,268*** (0,0495)	0,267*** (0,05)	0,195*** (0,0454)	0,260*** (0,0402)	0,275*** (0,0471)	0,275*** (0,0463)
Log Population		-0,297*** (0,0505)	-0,291*** (0,0492)	-0,275*** (0,0516)	-0,268*** (0,0483)	-0,277*** (0,0421)	-0,210*** (0,0487)	-0,200*** (0,0536)	-0,201*** (0,0538)
Âge			-0,00573 (0,00899)	-0,0198* (0,00985)	-0,0230* (0,0102)	-0,0219* (0,00949)	-0,0271** (0,00985)	-0,0227* (0,0107)	-0,0227* (0,0106)
Taux de chômage				8,319*** (2,192)	8,363*** (2,177)	3,338 (2,266)	5,227* (2,439)	4,591 (2,566)	4,745 (2,535)
Sexe					-2,154 (3,443)	-1,219 (3,25)	-0,219 (3,399)	-0,421 (3,85)	-0,438 (3,837)
Éducation primaire						-3,359*** (0,604)	-2,480*** (0,561)	-2,269*** (0,581)	-2,284*** (0,586)
Éducation secondaire						-1,605** (0,603)	0,0654 (0,584)	0,0414 (0,681)	0,0634 (0,681)
Log salaire moyen							0,0366* (0,0177)	0,0367 (0,0198)	0,0366 (0,0192)
Secteur secondaire								-0,145 (0,24)	
Secteur tertiaire									0,176 (0,252)
Nbr d'observations	326	326	326	326	326	326	286	255	255
R <sup>2</sup> Ajusté	0,248	0,359	0,358	0,379	0,378	0,456	0,472	0,458	0,459

Note : Écarts-types entre parenthèses \*  $p < 0.05$ , \*\*  $p < 0.01$ , \*\*\*  $p < 0.001$ . Pour ce tableau C.1, la variable conflits représente la moyenne du nombre total des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Aussi, la variable migration représente la moyenne du nombre total des flux par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011. Ces deux variables ont été prises en logarithme. Le nombre d'observations baisse lorsqu'on introduit les variables telles que le salaire moyen et les types de secteurs d'activités qui sont tirées de l'annuaire statistique. Dans la colonne 2 à 9, nous introduisons les variables de contrôle l'une après l'autre.

TABLEAU C.2 Effet de la migration sur les conflits sociaux : Variables d'intérêt prises sans log et utilisation de la somme comme mesure

	Variable dépendante : Conflits								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Migration	0,111*** (0,0215)	0,111*** (0,0216)	0,110*** (0,0213)	0,108*** (0,0218)	0,108*** (0,0209)	0,110*** (0,0241)	0,111*** (0,0255)	0,120*** (0,0269)	0,120*** (0,0267)
Log Population		0,000232 (0,000405)	0,000314 (0,000411)	0,000404 (0,000405)	0,000362 (0,000397)	-0,0000236 (0,000454)	0,000014 (0,000656)	-0,000259 (0,000702)	-0,000306 (0,000712)
Âge			-0,0000853 (0,0000609)	-0,000158* (0,0000658)	-0,000140* (0,0000645)	-0,000255*** (0,0000751)	-0,000289*** (0,0000858)	-0,000248** (0,0000949)	-0,000256** (0,0000925)
Taux de chômage				0,0420* (0,0174)	0,0420* (0,0175)	0,0112 (0,0182)	0,00992 (0,0226)	-0,00249 (0,028)	0,00423 (0,0253)
Sexe					0,0126 (0,0336)	-0,0072 (0,0273)	-0,00539 (0,0311)	-0,00249 (0,035)	-0,00322 (0,0349)
Éducation primaire						-0,00864 (0,00541)	-0,00773 (0,00612)	-0,00728 (0,00679)	-0,00772 (0,00684)
Éducation secondaire						0,00906 (0,00572)	0,0152 (0,00796)	0,0198* (0,00901)	0,0206* (0,00902)
Log salaire moyen							0,000274 (0,000205)	0,000536 (0,000334)	0,000513 (0,000316)
Secteur secondaire								-0,00622 (0,00355)	
Secteur tertiaire									0,00695 (0,00378)
Nbr d'observations	326	326	326	326	326	326	286	255	255
R <sup>2</sup> Ajusté	0,464	0,463	0,464	0,469	0,468	0,483	0,49	0,502	0,505

Note : Écarts-types entre parenthèses \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001. Pour ce tableau C.2, la variable conflits représente la somme du nombre total des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 rapportée à la population de 2011. Elle a aussi été multipliée par 1000 pour avoir une unité en millier d'habitants. La variable migration représente la somme du nombre total des flux par préfecture entre 2011 et 2015 rapportée à la population de 2011.

TABLEAU C.3 Effet de la part des migrants sur les conflits sociaux

	Variable dépendante : log (conflits)								
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
Part de Migrants	6,840*** (0,451)	6,810*** (0,46)	6,820*** (0,468)	6,566*** (0,466)	6,649*** (0,501)	5,815*** (0,569)	5,803*** (0,545)	5,763*** (0,626)	5,788*** (0,614)
Log Population		0,0398 (0,0708)	0,0236 (0,072)	0,0434 (0,0747)	0,0644 (0,0716)	0,0267 (0,0703)	0,115 (0,0807)	0,115 (0,0898)	0,114 (0,0892)
Âge			0,017 (0,0116)	0,000408 (0,0126)	-0,00876 (0,0144)	-0,0194 (0,0159)	-0,0375** (0,014)	-0,0331* (0,0152)	-0,0326* (0,015)
Taux de chômage				9,616** (3,454)	9,639** (3,421)	4,085 (3,524)	7,721* (3,569)	6,977 (3,796)	7,045 (3,816)
Sexe					-6,145 (3,265)	-6,66 (3,534)	-8,137* (3,428)	-9,391* (3,689)	-9,424* (3,681)
Éducation primaire						-2,900*** (0,789)	-2,035* (0,793)	-1,950* (0,837)	-1,964* (0,839)
Éducation secondaire						-0,235 (0,738)	0,969 (0,721)	0,671 (0,792)	0,721 (0,793)
Log salaire moyen							0,0467* (0,0216)	0,0453 (0,024)	0,0474* (0,0236)
Secteur secondaire								-0,0733 (0,338)	
Secteur tertiaire									0,167 (0,356)
Nbr d'observations	326	326	326	326	326	326	286	255	255
R <sup>2</sup> Ajusté	0,319	0,318	0,321	0,337	0,342	0,37	0,434	0,419	0,42

Note : Écarts-types entre parenthèses \* p<0.05, \*\* p<0.01, \*\*\* p<0.001. Pour ce tableau C.3, la variable conflits représente la somme du nombre total des conflits par préfecture entre 2011 et 2015 à laquelle nous ajoutons la valeur 1 puis nous rapportons le tout à la population de 2011 (le tout pris en logarithme). La variable *part de migrant* est le ratio entre le stock de migrant en 2015 et la population de 2015.

## BIBLIOGRAPHIE

- Arnesen, E. (2003). Specter of the black strikebreaker : Race, employment, and labor activism in the industrial Era. *Labor History*, 44(3), 319–335.
- Bazzi, S. et Blattman, C. (2014). Economic shocks and conflict : Evidence from commodity prices. *American Economic Journal : Macroeconomics*, 6(4), 1–38.
- Berman, N., Couttenier, M., Rohner, D. et Thoenig, M. (2017). This mine is mine ! How minerals fuel conflicts in Africa. *American Economic Review*, 107(6), 1564–1610.
- Blattman, C. et Miguel, E. (2010). Civil war. *Journal of Economic Literature*, 48(1), 3–57.
- Boustan, L. P., Fishback, P. V. et Kantor, S. (2010). The effect of internal migration on local labor markets : American cities during the Great Depression. *Journal of Labor Economics*, 28(4), 719–746.
- Brahmachari, D. (2016). Economic determinants of conflict-A proposal for North Eastern States of India.
- Brown, C. et Boswell, T. (1995). Strikebreaking or solidarity in the Great Steel Strike of 1919 : a split labor market, game-theoretic, and QCA analysis. *American journal of sociology*, 100(6), 1479–1519.
- Cameron, A. C. et Trivedi, P. K. (2005). *Microeconometrics : methods and applications*. Cambridge University Press.
- Campante, F. R. et Chor, D. (2012). Why was the Arab world poised for revolution ? Schooling, economic opportunities, and the Arab Spring. *Journal of Economic Perspectives*, 26(2), 167–88.
- Campante, F. R., Chor, D. et Li, B. (2019). *The Political Economy Consequences of China's Export Slowdown*. Rapport technique, National Bureau of Economic Research.
- Canel, E., Idemudia, U. et North, L. L. (2010). Rethinking extractive industry : Regulation, dispossession, and emerging claims. *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 30(1-2), 5–25.

- Card, D. (2009). Immigration and inequality. *American Economic Review*, 99(2), 1–21.
- Cheng, Z., Nielsen, I. et Smyth, R. (2015). Determinants of wage arrears and implications for the socio-economic wellbeing of China's migrant workers : evidence from Guangdong province. In *Handbook of Chinese Migration*. Edward Elgar Publishing.
- Combes, P.-P., Démurger, S. et Li, S. (2015). Migration externalities in Chinese cities. *European Economic Review*, 76, 152–167.
- Dal Bó, E. et Dal Bó, P. (2011). Workers, warriors, and criminals : social conflict in general equilibrium. *Journal of the European Economic Association*, 9(4), 646–677.
- De Sousa, J. et Poncet, S. (2011). How are wages set in Beijing ? *Regional Science and Urban Economics*, 41(1), 9–19.
- Esteban, J. et Ray, D. (1999). Conflict and distribution. *Journal of Economic Theory*, 87(2), 379–415.
- Facchini, G., Liu, M. M., Mayda, A. M. et Zhou, M. (2015). The impact of china's WTO accession on internal migration. *Centro Studi Luca d'Agliano Development Studies Working Paper*, (422).
- Fajnzylber, P., Lederman, D. et Loayza, N. (2002). Inequality and violent crime. *The Journal of Law and Economics*, 45(1), 1–39.
- Field, A. (2005). Reliability analysis. *Discovering Statistics Using spss. 2nd Edition*, Sage, London.
- Ge, S. et Yang, D. T. (2014). Changes in China's wage structure. *Journal of the European Economic Association*, 12(2), 300–336.
- Han, J. et Li, S. (2017). Internal migration and external benefit : The impact of labor migration on the wage structure in urban China. *China Economic Review*, 46, 67–86.
- Haslam, P. A. et Tanimoune, N. A. (2016). The determinants of social conflict in the Latin American mining sector : new evidence with quantitative data. *World Development*, 78, 401–419.
- Hirschman, A. O. (1970). *Exit, voice, and loyalty : Responses to decline in firms, organizations, and states*, volume 25. Harvard University Press.
- Imbert, C., Seror, M., Zhang, Y. et Zylberberg, Y. (2022). Migrants and firms : Evidence from China. *American Economic Review*, 112(6), 1885–1914.

- İmrohoroğlu, A., Merlo, A. et Rupert, P. (2000). On the political economy of income redistribution and crime. *International Economic Review*, 41(1), 1–26.
- Karadja, M. et Prawitz, E. (2019). Exit, voice, and political change : Evidence from Swedish mass migration to the United States. *Journal of Political Economy*, 127(4), 1864–1925.
- Kerr, S. P., Kerr, W. R. et Lincoln, W. F. (2015). Skilled immigration and the employment structures of US firms. *Journal of Labor Economics*, 33(S1), S147–S186.
- Kim, H.-J. (1993). The Korean union movement in transition. *Organised Labor in the Asia-Pacific Region : A comparative study of trade unionism in nine countries*, Ithaca, NY, Cornell University, 133–161.
- Kitschelt, H., Wilkinson, S. I. et al. (2007). *Patrons, clients and policies : Patterns of democratic accountability and political competition*. Cambridge University Press.
- Kleemans, M. et Magruder, J. (2018). Labour market responses to immigration : Evidence from internal migration driven by weather shocks. *The Economic Journal*, 128(613), 2032–2065.
- Lagi, M., Bertrand, K. Z. et Bar-Yam, Y. (2011). The food crises and political instability in North Africa and the Middle East. Available at SSRN 1910031.
- Lee, C. K. (2007). Against the law. In *Against the Law*. University of California Press.
- Losavio, C. (2021). Les migrants de l'intérieur en Chine : processus de catégorisation et enjeux analytiques. *Perspectives chinoises*, (2021/2), 55–66.
- Lu, Y. (2019). Empowerment or disintegration ? migration, social institutions, and collective action in rural China. *American Journal of Sociology*, 125(3), 683–729.
- Lu, Y., Zheng, W. et Wang, W. (2017). Migration and popular resistance in rural China : Wukan and beyond. *The China Quarterly*, 229, 1–22.
- Malchow-Møller, N., Munch, J. R. et Skaksen, J. R. (2012). Do immigrants affect firm-specific wages ? *The Scandinavian Journal of Economics*, 114(4), 1267–1295.
- Martins, P. S., Piracha, M. et Varejão, J. (2012). Do immigrants displace native workers ? Evidence from matched panel data.
- Mayneris, F., Poncet, S. et Zhang, T. (2018). Improving or disappearing : Firm-level adjustments to minimum wages in china. *Journal of Development Economics*, 135, 20–42.

- Mitaritonna, C., Orefice, G. et Peri, G. (2017). Immigrants and firms' outcomes : Evidence from France. *European Economic Review*, 96, 62–82.
- Norwood, S. H. (2002). *Strikebreaking & Intimidation : Mercenaries and Masculinity in Twentieth-Century America*. Univ of North Carolina Press.
- Oberschall, A. (1978). Theories of social conflict. *Annual review of sociology*, 4(1), 291–315.
- Olson, M. (1965). The logic of collective action : public goods and the theory of groups.
- Rosenbloom, J. L. (1998). Strikebreaking and the labor market in the United States, 1881–1894. *The Journal of Economic History*, 58(1), 183–205.
- Ross, M. L. (2004). What do we know about natural resources and civil war? *Journal of peace research*, 41(3), 337–356.
- Roulleau-Berger, L. et Shi, L. (2004). Migrations internes et accès aux marchés du travail urbains à shanghai. Dans *Le choix de la Chine d'aujourd'hui : entre la tradition et l'Occident*, p. inconnu.
- Smith, J. P. (2006). Immigrants and the labor market. *Journal of Labor Economics*, 24(2), 203–233.
- Song, Y. (2014). What should economists know about the current Chinese hukou system? *China Economic Review*, 29, 200–212.
- Statista research department, C. (2022). Number of migrant workers in China 2011-2021. <https://www.statista.com/statistics/234578/share-of-migrant-workers-in-china-by-age/>.
- Sundar, K. et Sapkal, R. S. (2019). Wage disadvantage of contract workers in Indian Manufacturing Sector. *Indian Journal of Industrial Relations*, 54(3).
- Talbot, N. (2013). La migration interne en Chine. *Migrations Societe*, (5), 89–98.
- Thies, C. G. (2010). Of rulers, rebels, and revenue : State capacity, civil war onset, and primary commodities. *Journal of peace research*, 47(3), 321–332.
- Tolnay, S. E., Beck, E. et Sass, V. (2018). Migration and protest in the Jim Crow South. *Social science research*, 73, 13–30.
- Tombe, T. et Zhu, X. (2019). Trade, migration, and productivity : A quantitative analysis of China. *American Economic Review*, 109(5), 1843–72.

- Vargas-Hernández, J. G. (2006). Co-operation and Conflict Between Firms, Communities, New Social Movements and the Role of Government the Cerro de San Pedro Case. *Revista Internacional de Desenvolvimento Local*, 7, 185–194.
- Zhang, L. et Tao, L. (2012). Barriers to the acquisition of urban hukou in Chinese cities. *Environment and Planning A*, 44(12), 2883–2900.